J. David

LA VIE INTELLECTUELLE

REVUE MENSUELLE

JUIN

1949

PRIMAUTÉ DE LA FOI

A.-M. DUBARLE : *Le drame du salut dans la Genèse.*

A. VIATTE : *L'échec de la paix en Chine.*

D. DUBARLE : *Heurs et malheurs d'une synthèse : Lecomte du Noüy.*

Son Éminence le cardinal Suhard

Z. SERRAND : *Journées universitaires de Strasbourg.*

R. DE VAUX : *Les manuscrits du désert de Juda.*

LES SIGNES DU TEMPS

Le Dr. Schumacher. Le premier nègre du monde. Du droit de ne pas obéir. Désagrégation du roman. Etc.

BIBLIOGRAPHIE — THÉATRE CINÉMA

LES ÉDITIONS DU CERF . PARIS

SOMMAIRE

Primauté de la foi. 545

A.-M. DUBARLE : **Le drame du salut dans la Genèse** 547

A. VIATTE : **L'échec de la paix en Chine** 560

D. DUBARLE : **Heurs et malheurs d'une synthèse : Lecomte du Noüy** 565

NOTES ET CHRONIQUES

Son Éminence le cardinal Suhard..... 580

A.-Z. SERRAND : Les Journées universitaires de Strasbourg 581

R. DE VAUX : Les manuscrits du désert de Juda 583

LES SIGNES DU TEMPS

Le Dr. Kurt Schumacher, 596. — Du droit de ne pas obéir, 598. — Le premier nègre du monde, 600. — Angoulême, 3 avril, 603. — La Conférence de Paris, 604. — Une devanture de libraire, 606. — Désagrégation du roman, 607. — Le Congrès de la Paix, 608. — Faut-il interdire l'accès des Facultés aux jeunes filles? 611. — Écrivains français d'Amérique, 614. — La fin des images, 615. — Les conventions collectives, 617. — Le paradoxe du comédien, 620. — Culture catholique, 621. — Le mois de mai, 623.

LIVRES

Jésus et Israël (Th.-G. Chifflot)..... 626

H. GOUHIER : Théâtre..... 635

P.-A. MARTEL : Cinéma..... 638

« Quelle consolation de voir à la dernière « Semaine des intellectuels catholiques » tant de savants, de philosophes, d'écrivains, d'artistes, proclamer leur qualité de chrétiens ! »

Voilà le sentiment qu'eût aimé provoquer une apologétique vieillotte. Mais les hommes qui parlaient et ceux qui les écoutaient ont donné meilleur témoignage : de Jacques Maritain qui ouvrit la Semaine à François Mauriac qui la clôtura, ils ont affirmé la primauté de la foi.

Quelle autre unité proposer aux hommes réunis dans la crypte de Sainte-Odile ? La multiplicité des sciences modifie les images, les schémas, les idées, les méthodes de pensée. L'aspiration la plus radicale est orientée en chaque esprit par la discipline qu'il pratique.

Et si vous passez au domaine économique, social, politique, comment s'étonner que les chrétiens français se dispersent dans les partis, au gré des aspirations et des craintes ? Il y a tant de façons de reconstruire la France, le monde, l'Europe ; de guérir les maladies de l'homme, apparues si profondes et menaçantes ; d'utiliser les moyens renouvelés d'étude et d'action.

Ajoutez qu'il serait dangereux désormais de se limiter à la France. S'il faut donc reprendre le dialogue avec

l'Espagnol, avec l'Italien, avec l'Allemand..., en quo les chrétiens retrouveront-ils, en dépit et même dans l respect des divisions, parfois fructueuses, cette unit d'esprit que réclamait Maritain, sinon dans une même reconnaissance de la primauté de la foi?

Cette foi dont on accepte la primauté ne sera fécond qu'à la condition d'être connue et pénétrée. Jacque Maritain le disait aussi : le chrétien d'aujourd'hui ne peut laisser à des spécialistes le soin d'étudier à sa place la parole de Dieu.

Or, confondant l'intelligence qui ergote et veut impo ser sa pauvre mesure avec celle qui n'en appelle aux connaissances de ce monde que pour s'ouvrir plus plei nement à la Vérité de Dieu, une mentalité regrettable professait que toute recherche était signe de méfiance et déjà d'infidélité.

La hiérarchie a seule pouvoir, à coup sûr, pour fixer la formule qui arbitre les débats sur l'Écriture et sur la Tradition, mais ses décisions ne veulent que servir le dialogue du chrétien avec son Dieu. Le monde actuel a besoin de contemplation. Il réclame des contemplatifs dans le monde, et donc des intellectuels qui en appel lent à leurs sciences et reçoivent l'enseignement de la Révélation pour maintenir dans la pensée humaine la contemplation vivante de Dieu.

Par le rappel de la primauté de la foi, c'est à cette tâche que la Semaine des intellectuels nous convie. Les mois à venir diront si l'appel fut entendu.

LE DRAME DU SALUT DANS LA GENESE

Au mois de janvier 1948, la Commission Biblique Pontificale adressait au cardinal Suhard, archevêque de Paris, une lettre sur les sources du Pentateuque et le caractère littéraire des onze premiers chapitres de la Genèse[1]. Ce document ne prétend pas résoudre définitivement dans le détail des questions qui relèvent en grande partie d'une étude critique des livres bibliques; il s'en tient à quelques positions assez générales et souhaite que les spécialistes catholiques s'adonnent à un examen sérieux de ces problèmes. Leurs efforts, leurs hypothèses doivent être jugés par leurs frères dans la foi avec intelligence et sympathie, en évitant particulièrement de suspecter *a priori* toute opinion nouvelle.

La parution récente de deux ouvrages consacrés en tout ou en partie à la Genèse[2] répond au vœu de la Commission Biblique et donne au public français la possibilité de s'informer sur ces sujets difficiles. Sans se

1. *Acta Apostolicae Sedis*, XL (1948), pp. 45-48; *Documentation catholique*, XLV (1948), col. 523-526.

2. J. Guitton, *Le développement des idées dans l'Ancien Testament*, Aix-en-Provence, Éditions provençales, 1947, 189 pp. J. Chaine, *Le Livre de la Genèse*, Paris, Éditions du Cerf, 1948, 528 pp. Pour d'autres publications françaises ou étrangères, on pourra se reporter à un Bulletin de théologie biblique : *L'Histoire primitive dans la Genèse*, à paraître prochainement dans la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*.

proposer de les résumer pas à pas, le présent article s'e
inspirera souvent et essaiera, après quelques remarque
sur la forme extérieure, de dégager la leçon religieus
toujours actuelle que l'Esprit-Saint a donnée aux croyant
dans les premières pages de la Bible.

I

La Genèse, le Pentateuque ne sont pas des livres com
posés d'un seul jet. La critique moderne s'est appliquée
à y discerner des documents qui, d'abord indépendants
auraient été par la suite juxtaposés d'une manière asse
matérielle, sans chercher à supprimer toujours les su
perfluités; les lacunes ou les divergences de détail. Ce
travail, bien différent de celui qu'un historien moderne
effectue sur les documents dont il dispose, ressemble
rait beaucoup plus aux harmonies évangéliques, qui ti
rent un seul récit continu des quatre évangiles canoni
ques. La rédaction définitive est certainement posté
rieure à Moïse et certains la placent au temps d'Esdras
(vers 457 avant Jésus-Christ), quand la communauté des
rapatriés, après l'exil de Babylone, essayait de reconsti
tuer son existence nationale selon les exigences de la loi.

Cette composition du Pentateuque peut déconcerter
nos habitudes littéraires, paraître peu favorable à une
forme esthétiquement satisfaisante et à une information
scientifiquement digne de confiance. Mais, pour nous
limiter ici aux onze premiers chapitres de la Genèse,
qui vont de la création à l'appel d'Abraham, il faut
reconnaître que cette histoire primitive est une esquisse
préoccupée avant tout de mettre en lumière les voies de
Dieu.

« En affirmant le caractère « historique » de ces cha
pitres, l'Église ne prétend pas soutenir que leur contenu
puisse être contrôlé selon les méthodes générales de la

« critique historique », comme si les faits qu'ils racontent avaient été constatés par des spectateurs humains dont le témoignage aurait ensuite été inviolablement transmis jusqu'à nous. L'Église veut seulement dire que ces chapitres constituent le récit véridique et divinement garanti d'événements qui se sont réellement produits dans le passé, quelle que puisse être la manière dont l'écrivain sacré en ait eu connaissance[3]. »

Certains chapitres comme ceux racontant la création du monde et de l'homme, ou la chute originelle, sont une reconstitution du passé basée sur des faits d'expérience présente et une conception très haute d'un Dieu tout-puissant, infiniment sage et bon pour sa créature. Des récits comme ceux du déluge ou de la tour de Babel contiennent des éléments transmis par un témoignage humain. L'important y est non le détail des faits, mais la conduite providentielle à l'égard des hommes.

L'écart de temps considérable entre les faits et le narrateur n'est pas un obstacle à la valeur de cette histoire primitive. Au contraire, la prolongation, la reprise répétée de la méditation tout au long des siècles a permis de mieux pénétrer le sens profond de ce déroulement historique. L'histoire biblique poursuit en premier lieu un but qui reste le plus souvent étranger aux historiens modernes, ou qui ne leur paraît légitime qu'après un effort scrupuleux pour déterminer la teneur exacte des événements : montrer la Providence à l'œuvre dans les affaires humaines. Cette révélation d'un aspect caché de la réalité a pris du temps; de même que toute la portée des hauts faits dont Moïse fut le héros n'a pu être comprise que bien après la disparition du

3. *Principes doctrinaux dont doivent s'inspirer les catholiques dans les questions philosophiques ou scientifiques qui concernent les origines du monde et de l'homme.* Note parue dans la *Semaine religieuse* de Paris en novembre et décembre 1944, nos 4273 à 4278. Le passage cité constitue le paragraphe 5, page 330.

grand prophète et législateur, de même la portée de l'histoire primitive, de cette préhistoire du salut, ne pouvait apparaître qu'à la lumière du salut dont la destinée d'Israël était la dispensation.

On a parfois parlé de « mythes » à propos du début de la Genèse. Le mot ne convient pas parfaitement et mieux vaut l'éviter. Il évoque fâcheusement la mythologie païenne avec ses dieux multiples et trop humains. Il donne à penser qu'il n'y a aucune réalité historique dans ces récits qui ne seraient que de brillantes imaginations, aptes tout au plus à exprimer symboliquement certaines vérités générales sur la nature humaine ou sur le monde visible.

La Genèse n'est sans doute pas une œuvre historique, si l'on entend par là un récit basé sur une étude critique de témoignages dignes de foi. Elle n'est pas non plus la consignation fidèle des seuls souvenirs de témoins directs des événements. Mais elle est une histoire en ce sens qu'elle raconte une série de faits présentant un enchaînement. Avant de rapporter avec l'appel d'Abraham le commencement de la geste rédemptrice, elle dit comment l'humanité en est venue à un besoin pressant de rédemption. Depuis la création, des fautes humaines répétées ont altéré l'œuvre divine et rendu nécessaire une restauration. Tel est le thème de l'histoire primitive. Des faits bien réels nous sont présentés dans ces chapitres, mais ils ne le sont pas avec leurs caractéristiques individuelles, que seul le témoignage des acteurs ou spectateurs directs pourrait nous faire connaître. Ceci étant exclu par l'immense espace de temps qui nous sépare des origines, les récits ne pourront prétendre qu'à une représentation approximative de la réalité. Les faits apparemment individuels, et qui d'ailleurs peuvent se rattacher à travers une élaboration poétique à des souvenirs précis, ont surtout une valeur symbolique. Ils doivent évoquer des faits analogues qui ont pu être nombreux et variés. L'auteur de la Genèse a

recueilli des traditions diverses répandues dans son peuple et déjà fixées par écrit, afin de suggérer ce que fut non le détail des événements, mais le caractère moral et religieux de la période précédant Abraham.

Diverses voix se font entendre dans ces onze premiers chapitres. Suivant une hypothèse adoptée assez largement et suivie par MM. Guitton et Chaine, il faudrait y discerner des fragments d'un code sacerdotal, histoire des institutions religieuses, et d'un récit plus ancien, curieux de psychologie concrète et de coutumes sociales, le iahwiste, ainsi désigné parce qu'il donne à Dieu le nom de Iahweh, appellation nationale propre à Israël. Cette pluralité d'auteurs, que l'on retrouve dans le Pentateuque entier, répond au fait que la vérité divine dépasse les dimensions de l'esprit humain et les possibilités d'expression du langage. La même réalité a dû être envisagée de points de vue différents, par des croyants ayant des conceptions profanes ou religieuses différentes. C'est de tels efforts multiples et d'un retour comparatif sur leurs résultats que peut résulter une saisie pas trop inadéquate de la pensée de Dieu. Il n'a pas été donné à un individu unique de rassembler dans une œuvre littérairement unifiée la richesse variée des réflexions faites dans le peuple de Dieu sur les origines du monde et de l'humanité. Le livre sacré reflète par sa structure matérielle la manière dont Dieu a parlé par les prophètes à plusieurs reprises et sous divers modes (cf. Heb., 1, 1). Chacun peut essayer de s'égaler à l'amplitude du message ainsi consigné. Mais il est réservé à l'Église tout entière, avec la multiplicité de ses écoles théologiques, de ses familles spirituelles, de ses tendances multiples, de réussir à étreindre pleinement la révélation contenue dans l'Écriture.

II

La Genèse débute par une description de la création, œuvre d'un esprit méthodique et classificateur, un prêtre soucieux de retrouver l'origine des institutions religieuses. Dieu, par huit actes successifs de sa toute-puissance, fait passer le chaos initial à un état d'ordre et d'harmonie. Si l'on fait la comparaison avec la cosmogonie babylonienne et avec certains échos de celle-ci dans la Bible elle-même, on constate que toute allusion à une lutte du démiurge avec des puissances hostiles a disparu de ce chapitre initial. Le Créateur n'a qu'à commander et l'œuvre voulue s'accomplit. Comme après la crue des fleuves au printemps, les eaux se retirent et la végétation peut faire son apparition. Puis les animaux achèvent de préparer le cadre où doit être placée, afin de dominer sur l'œuvre de Dieu, l'humanité, dont les deux sexes sont créés simultanément. Ces huit œuvres sont énumérées dans le cadre de la semaine. C'est une manière anthropomorphique et expressive d'inculquer la liberté absolue du Créateur. Le chômage du sabbat devait rappeler à l'Israélite que, délivré de la servitude d'Égypte, il n'était plus l'esclave courbé sans relâche sur la corvée, et qu'il devait traiter avec humanité ses propres serviteurs. Dieu, de même, avait accompli son œuvre en dehors de toute nécessité et il avait fait partager à l'homme sa liberté souveraine.

Cette cosmogonie de la Genèse a de grands mérites. En peu de mots elle énumère les principaux êtres qui s'offrent à l'observation courante. Elle les classe et les hiérarchise. Elle offre à des esprits simples un débrouillage très précieux. Mais elle contient aussi des notions que notre esprit ne peut plus accepter : celle d'un firmament ou voûte solide couvrant la terre comme une coupole et maintenant au-dessus d'elle un océan céleste,

celle d'astres fixés dans ce firmament et constitués seulement après la création de la lumière et le développement de la végétation terrestre, celle d'une durée de six jours suffisant à conduire le monde de l'indifférenciation initiale à son état actuel. Le rédacteur final du livre inspiré a reproduit telle quelle cette cosmogonie avec ses faiblesses; il se proposait avant tout un but religieux, affirmer que l'œuvre accomplie par Dieu était très bonne. Il devait montrer suffisamment qu'il n'entendait pas proposer avec autorité le détail de la description cosmologique, en reproduisant aussitôt une autre cosmogonie inconciliable avec la première.

Œuvre d'un autre auteur, qui emploie le nom national du Dieu d'Israël, Iahweh, le récit relatif à l'Éden et à la chute du premier couple suppose, au commencement, l'aridité de la terre et non le chaos liquide. Sur ce désert, Iahweh forme d'abord de la poussière du sol un individu masculin, il fait ensuite pousser une oasis merveilleuse, puis il forme du sol les animaux et enfin la femme tirée d'une côte de l'homme. Ce dernier trait est une trouvaille pittoresque, suggérée peut-être par la conformation de la poitrine et du ventre, et exprimant ici de manière simple et populaire l'identité essentielle de nature entre les deux sexes et la dépendance (que le péché transformera en esclavage) de la femme à l'égard de son mari. L'intention finale du récit est d'affirmer que l'unité des deux sexes dans le mariage est voulue de Dieu, non pas d'insister sur l'origine préalable de l'un à partir de l'autre. L'homme, en saluant sa compagne, donne son adhésion enthousiaste à ce dessein divin. Et le Christ, en ordonnant de ne pas séparer ce que Dieu a uni, a formulé de façon souveraine la seule conduite en harmonie avec l'état de choses instauré par le Créateur (Mt., 19, 6).

Ces chapitres 2 et 3 de la Genèse retracent avec beaucoup de finesse psychologique les grandes lignes de la condition humaine et donnent le pourquoi d'un bon

nombre de faits : pourquoi la femme est-elle soumise à son mari? Pourquoi enfante-t-elle dans la douleur? Pourquoi tant de plantes nuisibles sur la terre? Pourquoi l'homme doit-il peiner pour gagner son pain? Pourquoi la mort? Pourquoi la pudeur et le vêtement? Pourquoi l'hostilité de l'homme et du monde animal? Pourquoi la nécessité d'une lutte morale incessante pour triompher du mal d'une manière si précaire? Pourquoi surtout cette crainte instinctive des hommes à l'égard de Dieu et ce réflexe de fuite lorsqu'il se manifeste? La vie de l'homme comme l'état du monde sont un mélange inextricable de bien et de mal. Le péché est responsable de cet enchevêtrement douloureux.

Le rédacteur final qui a juxtaposé les six jours de la création avec leur optimisme foncier et la sentence divine, réglant le sort de l'homme, n'a pu attribuer celui-ci à une nécessité naturelle. Il y a pour lui un écart entre le résultat premier de l'action divine et la réalité actuelle dont seule une initiative librement coupable de la créature peut rendre raison. Tenté par une puissance mauvaise, extérieure à lui, l'homme s'est séparé de Dieu. Lui et sa race vont souffrir désormais de cette situation.

Pour la Genèse, toute une série de crimes entretient et aggrave les effets du premier péché. Le salut, dont l'aurore brille avec la vocation d'Abraham, doit réparer non seulement les suites de la chute originelle, mais celles plus ou moins étendues, suivant les cas, de bien d'autres transgressions. Saint Paul sera pleinement dans l'esprit de la Genèse, tout en la complétant matériellement sur un point, quand il fera ressortir le besoin de la rédemption aussi bien en décrivant les aberrations religieuses et la corruption morale née de l'idolâtrie qu'en rappelant la désobéissance du premier homme (Rom., 1 et 5).

Le meurtre d'Abel par Caïn est un exemple des progrès du mal dans l'humanité séparée de Dieu. D'abord

complices dans le péché, les hommes s'opposent violemment les uns aux autres. Cela ira jusqu'à la vengeance sauvage et exorbitante de Lamech. Dans la lignée de Caïn se développent les arts, les techniques et les divers modes de vie. L'information positive de la Genèse ne remonte pas loin : elle ignore l'immense période paléolithique où l'humanité a vécu de chasse et de cueillette, sans pratiquer l'élevage et l'agriculture. L'auteur s'est borné à recueillir les plus anciens souvenirs conservés par la tradition de son peuple. Mais ce qui est remarquable, c'est l'appréciation implicite qu'il fait de cet accroissement de la civilisation matérielle. Il ne la présente ni comme une révélation spéciale de Dieu, ainsi que l'on faisait à Babylone, ni comme un empiétement sacrilège de la créature sur le domaine divin, ce qui était le sens du mythe grec de Prométhée. Pour la Genèse, il est normal que l'homme fasse usage de ses facultés d'intelligence pour utiliser le monde à son profit. Mais si le progrès matériel est attribué à la seule lignée de Caïn, c'est probablement pour suggérer qu'il s'accompagne bien souvent d'une perversion morale ou qu'il est recherché avec plus d'ardeur par les esprits non religieux.

La longévité extraordinaire des patriarches antédiluviens apparaît modeste, si on la compare à celle supposée par les listes babyloniennes analogues. Quand Israël n'atteint même pas le millénaire, Babylone compte par dizaines de millénaires et va dans certains cas jusqu'à soixante-douze mille ans pour la durée d'un règne. Peut-être des intentions symboliques se cachent-elles dans le détail des chiffres de la Genèse. Mais, à regarder l'ensemble, une intention apparaît : celle de marquer une diminution progressive de la vie : entre sept cents ans et mille jusqu'au déluge; entre deux cents ans et six cents du déluge à Tharé, père d'Abraham; entre cent et deux cents ans pour les grands ancêtres d'Israël et Moïse; depuis, la durée normale. A mesure que le monde va,

les effets de la condamnation à mort prononcée au début se font sentir plus durement.

L'épisode énigmatique des unions entre fils de Dieu et filles des hommes est sans doute à considérer comme un reste très amenuisé d'une tradition circonstanciée sur la chute des anges. Un écrit apocryphe, le livre d'*Hénoch* (II^e^ siècle avant notre ère) la rapporte tout au long. L'auteur de la Genèse, trouvant ce récit dans ses sources, n'a pas cru devoir supprimer entièrement cette attestation de l'influence corruptrice exercée sur l'humanité par les esprits mauvais. Mais il a senti ce qu'avait d'étrange ce mariage entre des femmes et des êtres surhumains, et, loin d'appuyer sur le fait, il a évité de présenter expressément les géants dont il parle comme le fruit de cette union. Ces quelques versets semblent donc le témoignage d'un effort de conciliation entre le respect de la tradition et un sain rationalisme. L'équilibre définitif n'a pas été trouvé du premier coup, mais l'auteur y tend, et son attitude spirituelle, à travers les hésitations de sa pensée, comporte pour nous une leçon.

Le récit du déluge mélange étroitement deux versions qui diffèrent dans les détails, la version sacerdotale et la version iahwiste. La Genèse ressemble ici étroitement à des traditions babyloniennes, dont nous connaissons également plusieurs versions. Si la description matérielle des faits est à peu près la même dans les deux peuples, les ressorts invisibles de l'action diffèrent profondément. Aux yeux d'Israël la catastrophe est décidée par un Dieu unique, prévoyant, juste et miséricordieux à la fois. Pour les conteurs babyloniens, des dieux multiples, en opposition mutuelle, agissent les uns pour provoquer le fléau, les autres pour sauver un favori. Ils sont effrayés après coup de ce qu'ils ont fait, et sont attirés « comme des mouches » par l'odeur du sacrifice qu'offre le rescapé.

La Genèse donne à propos de cette tradition originaire de Mésopotamie un grand enseignement sur les voies de

la Providence. Elle ne s'est pas préoccupée de l'invraisemblance d'une inondation recouvrant la terre entière. La simplicité de son image du monde lui faisait considérer la chose comme possible. Mais, en somme, pour le détail des événements, elle se borne à reproduire des récits traditionnels, sans même chercher à en concilier les menues divergences. Là n'est pas son intérêt, ni donc son enseignement. Ce n'est donc pas faire fi de son témoignage que de penser, avec plusieurs auteurs catholiques, que la catastrophe dont elle nous garde le souvenir n'a détruit l'humanité que sur une aire limitée et que divers rameaux ont pu échapper.

Après le déluge, Dieu bénit Noé et ses fils. Il renouvelle la bénédiction donnée lors de la création. Mais, en permettant l'usage de la viande, il adapte ses exigences à un état de fait nouveau, différent de l'harmonie primitive. La violence a fait son entrée sur la terre : les êtres vivants se tuent et se dévorent les uns les autres. Néanmoins, la vie de l'homme, créé à l'image de Dieu, reste sacrée et protégée par des sanctions rigoureuses. L'arc-en-ciel est alors choisi comme signe d'alliance. Il est un juste symbole de la bénédiction divine subsistant malgré tout dans l'équilibre précaire d'un monde où les vivants se combattent et où les contraires se succèdent sans trêve. Son éphémère beauté resplendit quand se rencontrent deux contraires qui à l'ordinaire s'excluent, la pluie et la lumière du soleil.

L'impudicité de Cham, fils de Noé, son manque de respect à l'égard de son père, est un attentat contre une image de la majesté divine, la dignité paternelle. La malédiction qui la châtie est un exemple de ces déchéances qui peuvent s'attacher à un groupe humain particulier, à la suite des fautes d'un ancêtre. Tout l'ancien Israël était profondément convaincu de cette solidarité en bien ou en mal entre les générations successives (cf. Exode, 20, 5).

La table des peuples est un essai de classement de tou-

tes les nations ou peuplades connues dans l'ancien Orient. A côté de liens généalogiques réels, on peut observer des groupements d'ordre géographique. Certaines incertitudes de la classification, la répétition de noms identiques en deux places sont l'indice qu'ici encore deux documents ont été compilés; c'est un avertissement discret de la complexité inextricable des affiliations raciales. Représenter toutes les nations comme descendant d'un unique ancêtre, c'était affirmer implicitement que toutes avaient les unes à l'égard des autres les devoirs de bienveillance mutuelle et d'entr'aide que l'antiquité païenne ou israélite restreignait étroitement aux possesseurs d'un même sang. Pour la Genèse, l'humanité entière ne fait qu'une grande famille, malgré la variété de ses subdivisions.

Mais cette unité dans la diversité, qui pouvait bien être voulue de Dieu, est troublée par des incompréhensions mutuelles. La multiplicité des langues dresse des barrières entre les groupes humains. Le récit de la tour de Babel juge cet état de choses anormal et le rapporte à un châtiment divin. Sous la naïveté de la forme se cache une vue pénétrante sur le rôle décisif des langues dans la constitution et la séparation des peuples et sur les efforts des hommes pour affirmer leur force indépendamment de Dieu. Les grandes tentatives politiques d'unification sont vouées à l'échec en raison de l'orgueil qui les anime et doivent contribuer paradoxalement à diviser l'humanité. Mais la Sagesse providentielle sait aboutir à ses fins en dépit des intentions contraires des hommes. La confusion du langage contraindra à la dispersion de l'humanité sur toute la terre.

La miséricorde se manifeste au milieu de la rigueur. A la dispersion dans l'hostilité mutuelle va se substituer un processus de réunion. Abraham doit s'arracher au particularisme des attachements du sang et de la patrie pour devenir le point de ralliement de toute l'humanité. En lui seront bénies toutes les nations de la terre, et

ainsi se réalisera la bénédiction donnée à l'origine par la bonté créatrice (Gen., 12, 1-3).

La condescendance divine a parlé à Israël un langage adapté à la pauvreté de ses connaissances sur le monde physique et le passé de l'humanité. Sous la simplicité de formes, elle a livré un message toujours actuel et révélé tout ensemble le besoin et le don du salut.

A.-M. Dubarle, O. P.

L'ECHEC DE LA PAIX EN CHINE

Les hostilités viennent de reprendre en Chine. Les négociations de paix entreprises depuis le 1er février auront avorté aussi misérablement que celles de 1946. La situation, à vrai dire, est l'inverse. Il y a trois ans, les nationalistes interrompaient leur offensive victorieuse à la requête du général Marshall qui souhaitait un rapprochement des deux camps suivant la formule de Yalta, — et les communistes en profitaient pour reprendre haleine. Cette fois, c'est un gouvernement nationaliste aux abois, écrasé militairement, ruiné par l'inflation, abandonné par Washington, qui sollicitait une suspension d'armes : et ses adversaires s'y prêtaient, non pour esquiver la défaite, mais pour se donner le temps de regrouper leurs forces avant l'assaut final.

Les défaites de Tchiang Kaï-Chek risquaient de lui faire « perdre la face ». Plus décevant encore, l'accueil glacial fait par les Américains à son épouse lui ôtait l'espoir d'un soutien efficace. Et le public démoralisé souhaitait la paix à tout prix. Les fissures reparaissaient, que le généralissime avait colmatées durant vingt ans; ses rivaux d'autrefois retournaient à la dissidence. Li Chi-Sin, l'ancien dictateur de Canton, en exil à Hongkong, s'embarquait subrepticement pour le Nord où il devenait le Fierlinger de la coalition « démocratique » à direction communiste. Les généraux du Kouangsi, Peï Chung-Si, Li Tsung-Sen, autres rebelles

d'autrefois, restaient au sein de Kouomintang, mais tentaient d'y supplanter le chef de l'État : Li Tsung-Sen n'avait-il pas été élu vice-président contre le gré de celui-ci, et Peï Chung-Si ne disposait-il pas de la plus forte armée restée intacte? Ils insistaient pour un armistice; ils avaient derrière eux la majorité de l'Assemblée nationale; à Tchiang Kaï-Chek, qui ne croyait pas l'accord réalisable ni souhaitable, il ne restait qu'à s'effacer.

Il l'a fait en réservant l'avenir : au lieu de démissionner, il se bornait à « prendre sa retraite », et, laissant le vice-président gouverner, il conservait son titre de généralissime et la direction du Kouomintang. Aux partisans de la paix de faire leurs preuves. Ceux d'entre eux qui semblaient le plus acceptables aux communistes, le général Tchang Tchi-Tchoung, M. Chao Li-Tzé, étaient délégués auprès d'eux. Mais ils se heurtaient à une intransigeance absolue. Mao Tzé-Toung leur répondait par un « programme » en huit points qui équivalait à une demande de capitulation totale. En vain les habitués des marchandages orientaux espéraient qu'il en rabattrait. Quatre exigences principales ont entravé l'accord jusqu'au bout : le passage du Yang-Tsé sans coup férir, la fusion des armées, la formation d'un gouvernement à prépondérance communiste, le châtiment des « criminels de guerre », dont la liste imposante s'était d'ailleurs rétrécie jusqu'à ne plus désigner nommément que les représentants de la « dynastie des Sooung » (les beaux-frères Tchiang Kaï-Chek, T. V. Soung, H.H. Koung) et les frères Chin Li-Fou et Chen Kouo-Fou qui mènent l'aile droite du Kouomintang; on laissait entrevoir la perspective d'une amnistie très large pour les autres politiciens ou généraux qui se rallieraient à temps comme l'a fait Fou Tso-Yi à Pékin.

Li Tsung-Sen avait perdu la face à son tour. Tchiang Kaï-Chek ne le lui a d'ailleurs pas trop fait sentir. Émergeant de sa retraite plus généralissime que jamais, il a claironné le rassemblement de toutes les

forces anti-communistes, et proclamé la guerre à outrance. Mais trop tard. Trop tard, du moins, pour sauver la ligne du Yang-Tsé, qui a cédé sans combat, absolument comme si l'ultimatum communiste avait été accepté, ouvrant toute grande la Chine du Sud à l'invasion. Les nationalistes n'ont pas su tirer parti du répit durant lequel l'ennemi mettait la dernière main à ses préparatifs. Les intérêts particuliers prévalaient. Peï Chung-Si gardait intacte son armée de Hankéou, avec l'arrière-pensée de se replier un jour sur sa province du Kouang-Si. Tchiang Kaï-Chek de son côté ne favorisait pas une bataille sur le Yang-Tsé, mais préférait concentrer dans le Sud-Est les troupes assez nombreuses qui lui restent fidèles. Et les populations ont accueilli les vainqueurs avec une indifférence que la discipline observée par ces derniers nuançait de sympathie.

La conquête n'est pas achevée pour autant. La Chine du Sud, avec ses montagnes, offre un moyen singulièrement plus coriace que les plaines du Nord. Tchiang Kaï-Chek essaiera vraisemblablement d'organiser un « réduit breton » autour de Canton, devenu le bastion de l'anticommunisme après avoir joué le rôle contraire au temps de Borodine; au pis aller, il se réfugierait à Formose, où il envoie ses réserves d'or, de matériel et d'avions; il est vrai que des guérillas compromettent dès maintenant la défense de Canton, et que Formose n'est plus la Chine proprement dite, mais une possession insulaire, tout récemment récupérée sur les Japonais. Quiconque a de la mémoire ne pourra guère s'empêcher d'évoquer Koltchak, Youdénitch ou Wrangel dont les résistances locales ont duré plusieurs années, mais sans empêcher le triomphe ultime du soviétisme en Russie...

Pourtant ni Moscou ni Washington ne se pressent d'agir. Chose paradoxale, l'ambassade russe a déménagé pour Canton avec le gouvernement nationaliste

chinois, tandis que les autres représentations diplomatiques, y compris celle des États-Unis, restaient à Nankin. C'est avec un délégué de Li Tsoung-Sen, le général Tchang Tchi-Tchoung, que le Kremlin négociait un nouveau traité relatif à l'Asie centrale : comme Tchang Tchi-Tchoung semble avoir fait sa paix personnelle avec les « rouges » et n'est pas revenu de Pékin, tout ce bloc énorme du Turkestan et du Nord-Ouest chinois, malgré l'anticommunisme de ses chefs musulmans et la présence de Russes blancs à leur service, risque de passer sans coup férir dans l'orbite de Staline. Dans celle de Staline, et non de Mao Tzé-Toung : faut-il interpréter une telle manœuvre comme l'indice d'une fissure ? Les États-Unis, en tout cas, se réservent : s'ils n'admettent plus que les communistes chinois soient des agrairiens, ils ne s'étonneraient guère de les voir évoluer vers un « communisme national » à la manière de Tito; ils les savent aux prises avec d'énormes problèmes — ne fût-ce que l'administration d'une ville comme Shanghaï — pour lesquels ils n'ont pas de personnel qualifié, et qui risquent de les user comme ils ont usé le Kouomintang, si dynamique à ses débuts; ils savent que la Russie ne peut fournir ni l'aide matérielle ni les hommes; et plusieurs s'applaudissent, comme d'un bon tour, de l'avoir obligée à s'empêtrer, plutôt qu'eux, dans une aventure inextricable qui lui imposera l'alternative de dissiper ses forces ou de perdre la confiance de ses amis...

Que vaut le raisonnement ? Sans doute fait-il contre fortune bon cœur : si les Américains en avaient eu les moyens, ils auraient empêché ce qui s'est passé; dans l'impossibilité de consolider à la fois l'Europe et l'Asie, ils ont, comme durant la guerre, donné la priorité à l'Europe. Il se peut qu'en effet l'Asie se dévore elle-même dans une anarchie incohérente, ou retourne, sous d'autres étiquettes, à ses anciennes routines; et l'avènement du communisme en Chine, s'il reste indépendant,

pourrait faire basculer l'équilibre du monde soviétique au détriment de Moscou, dissociant ainsi l'impérialisme russe et la croisade prolétarienne (celle-ci, d'ailleurs, rendue à sa pureté, n'en aurait sans doute que plus de virulence et de magnétisme). Mais si, d'aventure, une dictature d'extrême-gauche, liée au Kremlin, parvenait à solidifier cette Chine amorphe comme elle a rajeuni l'Empire vétuste des tsars, si les quatre cent millions de Chinois et les deux cent millions de Russes formaient un jour une seule masse au service d'une même idéologie, tout ce que l'Occident aurait fait entre temps pour vivre libre ne compterait guère, et jamais le monde n'aurait été plus près d'une tyrannie universelle.

AUGUSTE VIATTE.

Heurs et malheurs d'une synthèse[1]

I. — Le succès rencontré par la dernière œuvre de P. Lecomte du Noüy, *L'Homme et sa Destinée*, atteste un besoin très répandu tout autour de nous : celui de voir reconsidérées sous le signe de l'esprit scientifique les réalités humaines les plus profondes, non plus en vue d'en faire une critique impitoyable, mais bien plutôt en vue d'une sorte de restauration des idéaux traditionnels de la morale et de la religion au sein d'une pensée toute nourrie de science. A cet égard et pour le public auquel il s'adresse, *L'Homme et sa Destinée* est une réussite. Les conceptions évolutionnistes actuelles procèdent indiscutablement du développement moderne des sciences. Elles ne sont point pour autant trop difficiles à l'accès au sens commun à qui elles permettent à coup sûr une façon nouvelle de comprendre les choses. Ouvrir, comme a su le faire Lecomte du Noüy, l'idée de l'évolution aux dimensions de la réalité spirituelle, c'est ménager aux idéaux moraux et religieux la possibi-

1. *L'Homme et sa Destinée*, par P. Lecomte du Noüy. Éd. La Colombe, Paris, 1948.

lité de cette récupération, à la fois scientifique et com préhensible à chacun, dont la conscience éprouve au jourd'hui le besoin.

Pour notre part nous sommes loin de croire ce besoi illusoire ou fallacieux. Dans la mesure où il sent qu'ave ce dont il vit au plan moral ou religieux, il tient quelqu chose de valable et de précieux, l'homme aspire à e retrouver la consonance avec l'ensemble des idées qu son expérience et sa curiosité scientifique lui ont permis de se former sur les choses. Tout ne se développe pa simultanément. A une époque où les valeurs morales e spirituelles apparaissent plutôt stabilisées dans une tra dition, tandis que la connaissance de la vérité des chose est en proie à un si puissant bouillonnement de décou verte et d'invention, il est certain que le maintien de l'é quilibre entre les composantes de l'humain fait à chaqu instant question. Il faut donc saluer toute réussite même partielle, qui va dans ce sens. Nous allons avoi des réserves à faire, des critiques à présenter. Certaine peuvent être d'importance. Si graves qu'elles soien elles ne devront jamais faire oublier le mérite essentie de l'œuvre présente, et que, après tout, il ne faut pa trop en vouloir à Lecomte du Noüy de ses maladresse ou de ses naïvetés. Car elles sont au total celles d'u pionnier, plus soucieux d'aller de l'avant que de prendr les dimensions exactes du problème auquel il essaie d répondre.

II. — Lorsqu'il lit *L'Homme et sa Destinee*, un espri quelque peu exigeant du point de vue scientifique n manque pas d'être déçu, en partie tout au moins. A chaque instant, Lecomte du Noüy affirme le caractère scientifique de ce qu'il avance. De fait, il s'appuie à un

incontestable information scientifique, dans le domaine biologique en particulier, tout comme il se montre averti des exigences constitutives de la méthode scientifique. Mais, tout au long de l'ouvrage, les certitudes scientifiques, elles-mêmes évoquées en termes parfois peu précis, semblent comme amalgamées avec des interprétations qui font l'originalité et sans doute l'intérêt de la pensée de Lecomte du Noüy, mais sont d'un autre ordre que ce que la science permet d'établir. Ainsi, par exemple « l'idée téléfinaliste », sous la perspective de laquelle l'évolution se trouve présentée, peut-elle être considérée comme une élaboration de la pensée scientifique au sens strict du terme? Comme il en est de la sorte tout le long de l'ouvrage, on en vient à se demander si l'étiquette scientifique ne couvre pas en bien des endroits une pensée de nature plutôt philosophique, un peu trop confusément philosophique du reste, et qui n'est pas en mesure de s'expliquer clairement sur ce qu'elle est.

En certains endroits, les conséquences de cette indétermination, aussi dangereuse pour la science que pour la philosophie, apparaissent franchement dommageables. Ainsi dans le cas des raisonnements si contestables que Lecomte du Noüy effectue à partir du calcul des probabilités pour mettre en évidence soi-disant « scientifique » l'intervention, dans le monde, d'une entité responsable de l'apparition de la vie et de son évolution, l'*Anti-hasard* que la suite de l'ouvrage identifiera ultérieurement avec Dieu[2]. Il y a là, tout d'abord, une série de méprises assez profondes sur les conditions dans les-

2. « Pour un esprit scientifique, il n'y a aucune différence de sens entre les mots « *Anti-hasard* » et « Dieu ». (*L'Homme et sa destinée*, p. 164.)

quelles un calcul de probabilités garde sa signification et, par ailleurs, une sorte d'inconscience en ce qui concerne la nature de la projection affirmative qui lui fait interpréter l'improbabilité supposée de la vie et de son orientation évolutive comme attestation de l'intervention divine. Il eût été bien préférable que Lecomte du Noüy se soit expressément rendu compte qu'ici la démarche scientifique cédait la place à une attitude philosophique dont la détermination intime a toute chance de venir de bien ailleurs que de l'argument douteux par laquelle il essaie de la justifier.

Au total, une certaine équivoque est maintenue à l'occasion de l'épithète de « scientifique ». On dit bien souvent scientifique un exposé qui fait état de connaissances scientifiques. Il ne suffit pas, cependant, que la pensée se réfère à des connaissances scientifiques pour qu'elle soit une activité de science. Il faut que la méthode constitutive de la science soit le principe même du développement de la pensée. D'où la méprise, très fréquente chez les hommes de science, au sujet de ces affirmations qui se croient et se disent scientifiques (et donc vraies) alors qu'elles ne sont, en fait, que l'expression d'inconscientes opinions philosophiques (en bien des cas inexactes). Tant que pareille équivoque n'est pas levée, l'esprit véritablement scientifique éprouve un invincible malaise devant la pensée qu'il se voit proposer. C'est le cas avec *L'Homme et sa Destinée*. Critique, nous le verrons, un peu sommaire, même du point de vue de l'esprit scientifique, mais par laquelle il faut commencer si l'on veut mettre les choses au net.

3. Ceux qui désirent une mise au point là-dessus pourront lire les remarques de R. Lennuier dans le *Bulletin de l'Union Catholique des Scientifiques français* d'octobre 1948, pp. 5-8.

III. — Réciproquement, lisant le même ouvrage, un théologien ou même un simple chrétien à la foi tant soit peu avertie et cultivée ne manquera pas de remarquer l'insuffisance des positions de Lecomte du Noüy si, du moins, l'on y doit voir la réponse à ce besoin qui travaille beaucoup de croyants de repenser leur donné de foi en fonction des acquis de la connaissance scientifique. Laissons de côté d'éventuelles bévues dues à une connaissance par trop sommaire des dogmes chrétiens [4]. Cela ne mérite point qu'on s'y arrête bien longuement. Mais que penser au juste du rapprochement que fait Lecomte du Noüy entre lès données de la Foi et les conclusions du parcours « scientifique » des évidences concernant l'univers et l'homme ?

Certes, l'auteur de *L'Homme et sa Destinée* ne se donne à aucun instant comme déjà entré dans la foi chrétienne, bien qu'il ne cesse de manifester le plus grand respect à son égard. Il y a donc lieu de lui tenir compte de cet aveu d'une position encore extérieure. Lorsque Lecomte du Noüy se borne à mettre en évidence une très remarquable convergence entre ce que propose l'enseignement de la foi et ce que l'intelligence estime résulter d'une considération des choses humaines faites en dehors d'une préoccupation de foi, il ne fait rien dont la foi comme telle ait à s'offusquer [5]. L'apologétique

4. Telle par exemple celle qu'on trouve dans la *Dignité humaine* (p. 138 de l'édition française, Brentano, 1944) confondant le dogme de l'Immaculée Conception de Marie avec celui de sa maternité virginale, la réalité se trouvant au surplus qualifiée de légendaire, sur la foi de données critiques elles-mêmes assez contestables.

5. Bien entendu ceci ne suffit pas à préjuger de la valeur scientifique des considérations concluant à un accord plus ou moins poussé des faits humains avec les affirmations de la foi. A la foi d'être elle-même assez circonspecte pour ne pas lier trop hâtivement sa cause aux ressources qui lui sont ainsi proposées.

peut y trouver son bien. Et même, en un certain sens, l théologie, si d'aventure elle rencontre dans cette pensé de nouvelles solidités rationnelles exploitables à ses fi propres. Mais pouvons-nous admettre que le savoi même après avoir fait preuve de quelque harmonie entr ses affirmations et celles de la conscience religieus entende devenir plus ou moins explicitement régulateu de la croyance elle-même ?

Ici, le sentiment, si vif pourtant chez Lecomte d Noüy, d'en rester à une attitude encore extérieure celle de la Foi ne suffit plus à tout mettre en place Lecomte du Noüy propose ainsi des exégèses de texte bibliques[6], donne une interprétation de la doctrine d péché originel[7], formule des jugements sur la missio des Églises[8], que la foi catholique n'est nullement dispo sée à accepter. Et il se croit habilité à le faire précisé ment par les évidences scientifiques dont il s'estime e possession, sans se rendre compte qu'il touche à de sujets à l'égard desquels la foi elle-même revendiqu d'avoir seule compétence décisive. Lecomte du Noü n'entendait certes pas ériger en thèse la subordinatio du jugement dogmatique en matière religieuse au jug ment scientifique. Mais il semble bien qu'une équivoqu reste dans la pratique et qu'elle a besoin d'être levé Sinon la synthèse esquissée entre la pensée scientifiqu et la pensée religieuse risque fort de se conclure par u avilissement conjoint et de l'esprit scientifique et de l'at titude de foi. Risque dont il ne semble pas qu'un certai nombre d'intelligences contemporaines soient absolu

6. *L'Homme et sa Destinée*, pp. 100 et suiv.
7. *Ibid.*, p. 116.
8. *Ibid.*, pp. 144, 147.

nent indemnes, en dépit d'un effort aux très louables ntentions. .

IV. — Dans ce qui va suivre, nous chercherons avant out à tirer au clair ce qui intéresse la pensée religieuse. A tout instant, néanmoins, la question apparaîtra liée à elle de la prétention d'accomplir un traitement scientifique des faits humains. Car tout dépend d'une attitude générale de l'intelligence, dont il faut expliciter davantage la signification et les conditions de mise en œuvre légitime.

Reconnaissons-le, tout d'abord : les réalités les plus ntimes de l'homme, y compris celle du sentiment religieux et celles même de la foi, peuvent donner matière à un certain traitement scientifique. Ce n'est pas pour s'être essayé à pareil traitement qu'il faut blâmer Lecomte du Noüy. Corrélativement, la distinction quelque peu élémentaire rappelée tout à l'heure entre la science et les élaborations ultérieures de ses acquis est, en dépit de son utilité, un instrument de clarification encore insuffisant. Car c'est un fait que Lecomte du Noüy entend bien aborder son sujet en faisant acte de science, et l'on va montrer qu'il ne se méprend pas à tous égards. Si donc il y a eu une imprégnation, qui paraît évidente, de sa pensée par des éléments étrangers à la science, ce n'est pas seulement par l'effet de quelque exploitation inconsciemment philosophique de connaissances acquises. La contamination se fait comme du dedans, au cours de l'élaboration d'une pensée qui prend bien scientifiquement son départ, mais de façon fort générale seulement, pour virer progressivement, sans même s'en rendre compte, au régime de l'opinion philosophique. Reste à comprendre le mécanisme de ce pro-

cessus où bon nombre de contemporains risquent de s'enliser.

Revenons sur la possibilité scientifique offerte à l'esprit par les réalités humaines. Ce que l'homme est moralement, spirituellement, religieusement, ne cesse de déterminer des comportements observables, des expressions inventoriables, des réalisations effectivement analysables, que tout cela soit d'ordre individuel, social, institutionnel, culturel. La Foi, le Christianisme, l'Église ont, eux-mêmes, en dépit de leur transcendance surnaturelle, leur réalité humaine qui tombe sous le sens, et que, après tout, l'on peut entreprendre d'examiner comme tout ce qui tombe sous le sens. Ceci, la pensée spontanée ne l'a jamais mis en question. A propos des choses de la foi en particulier, croyants et incroyants ont instinctivement pensé pouvoir mettre en commun certaines connaissances, même si la circonscription de ces connaissances leur demeure d'ordinaire quelque peu dans le vague. Ce qui fait la différence des uns aux autres, ce n'est point tout cela, mais précisément l'attitude intime et radicale du sujet qui, s'il croit, assume tout cela dans la perspective d'une affirmation de vérité qui reste étrangère à l'incroyant.

L'intention de la connaissance scientifique en ces matières sera donc fort naturellement celle de la prise de possession rationnelle, méthodique, de toutes les données matériellement accessibles aux uns et aux autres. Ainsi, par exemple, peuvent être envisagées des études scientifiques ayant trait aux monuments d'une religion, aux comportements des Églises, à la psychologie de la croyance, etc... Incidences humaines mises à part, il n'y a rien en tout cela qui doive inquiéter un esprit religieux vraiment adulte, ni être pris pour sa justification essen-

tielle par l'incroyant. Mais ce n'est point là ce sur quoi nous désirons insister pour le moment.

Reste à voir comment la connaissance se rend scientifique à l'égard de tout ceci. La meilleure réponse que l'on puisse faire a, tout d'abord, quelque chose d'un peu surprenant : au total, l'esprit fait comme il peut, compte tenu des présentes ressources de l'homme. C'est, bien entendu, avouer que nous n'avons pas encore maîtrisé pareilles données au nom d'une méthode intégralement rationnelle. Nous savons assez bien traiter avec rigueur de l'inanimé. A partir du moment où la vie s'introduit, *a fortiori* donc dans le cas des choses humaines, nous sommes, à tout le moins présentement, plus ou moins dépassés. Nous devons nous borner à essayer de ressaisir au mieux notre expérience, travaillant à l'étendre le moins au hasard qu'il se puisse, et veillant à la dissocier, à mesure que nous les décelons, des projections indues de la subjectivité. Nous serrons d'assez près la rationalité scientifique de la connaissance en certains domaines de la biologie, mais, par contre, de façon bien lointaine encore lorsqu'il s'agit de connaître les faits humains.

En fait, cet effort de la connaissance pour accéder ici au caractère scientifique ne se fait pas sans tenir compte de ce que la science a déjà réussi en d'autres domaines moins complexes. En particulier, à l'autre extrémité de l'échelle des choses, à propos des réalités du monde mécanique et physico-mécanique, la science s'est forgé un idéal de connaissance positive qui a finalement retenti sur toute l'intelligence, en nouant en quelque sorte le complexe mental de l'esprit scientifique « moderne ». Doctrine d'observation rigoureuse et contrôlable de la matérialité des faits, principe d'élimination de toute

cause « occulte » de l'explication des choses, nécessité de centrer l'effort sur la recherche de lois générales et de conséquences effectivement vérifiables, tout ceci dépasse largement le champ des applications à l'inanimé, pour s'incorporer au système de l'esprit scientifique en général. Dès lors, la science se trouve exiger essentiellement une sorte de sevrage délibéré de la connaissance à l'égard de tout ce que la pensée, vague ou précise, invoque par-delà ce qui se manifeste extérieurement des choses. Tel est le sens, en langage moderne, de la thèse que la science est l'étude rationnelle des *phénomènes* et rien de plus. Ce qui inclut essentiellement prise de position vis-à-vis de quelque essence plus intime du réel, même à la supposer capable de faire l'objet de quelque considération rationnelle, n'est pas d'ordre scientifique.

D'où, passant aux réalités de la vie, puis de la conscience psychologique et enfin de l'existence humaine, l'idée de définir en général la tâche de la science comme investigation des phénomènes : phénomènes biologiques, phénomènes psychiques, phénomènes humains. Parmi ces derniers, prendra place le « phénomène religieux », sous ses diverses formes, phénomène dont la croyance chrétienne apparaîtra être l'une des particularisations. On comprend, dès lors, Lecomte du Noüy pensant faire acte de méthode scientifique, précisément par cette volonté de s'en tenir aux phénomènes examinés sans préjugé. Il n'est pas le seul de nos jours à penser que c'est là une condition quasi suffisante du caractère intrinsèquement scientifique d'une étude. En fait, nous ne pensons pas que ce soit là condition suffisante. Mais l'accepter c'est bien, en effet, se disposer comme il convient à la connaissance scientifique.

V. — Un chrétien, eu égard à sa foi, n'a pas du tout

l'obligation de récuser cette perspective de caractérisation extensive de la connaissance scientifique à partir de l'idée relativement précise des phénomènes mécaniques ou physico-mécaniques. Mais il se doit, alors, de bien remarquer qu'en se donnant cette constitution, la science s'exclut à l'avance de toute prétention à juger de la réalité religieuse ou de l'activité de la foi dans ce qu'elles ont d'essentiel. Ni la vérité du rapport avec Dieu, ni la règle de l'affirmation dogmatique, ni la prescription du culte ne sont de sa compétence. Car tout ceci se détermine pour l'essentiel sur un plan bien autre que celui des données universellement observables. A mesure que la science progresse, la foi elle-même disposera de clartés plus distinctes sur ses conditionnements externes et naturels, mais ceci sans que jamais son régime propre cesse de se tenir bien au-delà de tout ce que l'étude scientifique peut atteindre de la réalité concrète.

Évidence assez claire au départ, mais qui risque très fort, néanmoins, d'être oubliée dans le cheminement de la pensée, lorsqu'elle poursuit son étude « scientifique » des réalités religieuses. C'est que, en fait, la conception de la connaissance scientifique que nous venons de caractériser, en dépit de son apparente rigueur, demeure fort ambiguë et confuse dès lors qu'elle concerne les réalités biologiques et, *a fortiori*, les réalités humaines. On ne se demande pas assez ce qu'il faut entendre au juste par les mots « phénomène biologique », « phénomène humain ». A première vue, il semble que ce soit tout simple, tant les locutions nous sont devenues accoutumées. Entendons par là, dirons-nous, l'analogue du phénomène physique dans les domaines biologiques ou anthropologiques. Mais c'est bien là que la difficulté commence. Car, au fait, cet analogue n'est pas défini

avec une rigoureuse précision, et, après avoir mûrement considéré les choses, nous sommes bien obligés de confesser que nous ne savons pas encore aboutir à cette définition précise. Depuis quelques siècles les réalités inanimées nous ont fait voir avec une suffisante certitude méthodique en quoi il faut faire consister ce que l'on y dit « phénomène ». Mais, dès qu'on passe de là aux réalités de la vie, les choses commencent de nous rester brouillées, et ce pour l'essentiel. Si le « phénomène biologique » était une donnée d'essence identique au « phénomène physique », on ne verrait pas le besoin de cette dualité d'adjectifs qui évoquent des modes si différents de réalité, et la vie elle-même ne serait qu'un pur et simple processus physico-mécanique. En fait, une différence s'impose. Mais, cette différence, nous ne l'appréhendons que vaguement, mêlant dans une invincible indistinction de la pensée spontanée ce qui peut-être un jour prendra scientifiquement corps et ce qui devra être distinctement reconduit à l'ordre de l'affirmation philosophique.

Que dire, dans ces conditions, des notions de « phénomène psychique » et de « phénomène humain », si ce n'est que, passé un certain point, elles laissent porte ouverte à toutes les confusions? Le « phénomène humain », est-ce seulement le système brut des observables physico-mécaniques restreints au cas de l'homme? Nous savons bien qu'au total c'est à ce physico-mécanique que nous songeons le moins, lorsque nous parlons du « phénomène humain ». Celui-ci, dans la considération que nous commençons d'en faire, intègre en quelque mesure le « biologique », le « psychique », le « spirituel ». Mais en quoi et comment? Nous ne le savons pas au juste. Nous choisissons à tâtons notre bien, et si

nous n'y prenons pas garde, nous passerons rapidement des intuitions raisonnables et pas trop choquantes pour la moyenne des esprits sérieux aux opinions du plus médiocre aloi.

Il ne faut pas non plus croire que, de son côté, la pratique attentive de la réflexion philosophique, sous quelque forme qu'on la prenne, suffise à nous éclairer à ce propos. Sans doute y a-t-il dans l'humain, dans le psychique, dans le vital — comme du reste jusque dans l'inerte — quelque chose dont seule la pensée philosophique peut prendre possession et dont elle a déjà commencé de prendre possession. Mais alors qu'à propos de l'inanimé les modalités de la distinction sont assez bien tirées au clair, le vital, le psychique, l'humain nous posent encore à l'état aigu des problèmes de discrimination des appartenances, tout comme les processus de mouvement en posaient aux penseurs de la fin de la période scolastique. Ces problèmes, nous ne savons pas les résoudre. Or, tant qu'ils demeureront effectivement en suspens, nous resterons dans le vague des notions.

D'où la disgrâce de Lecomte du Noüy, fort loin, du reste, de lui être exclusive. Après s'être bien proposé de s'attacher aux phénomènes selon les canons de l'esprit scientifique, il s'est laissé inconsciemment dévoyer par l'indétermination rationnelle du biologique et de l'humain. D'où le mélange du scientifique et de l'assertion philosophique, d'où l'interprétation sans grande commune mesure avec les faits qui sont pensés lui donner occasion, d'où cet enchaînement d'opinions mal justifiées et détestablement qualifiées de vérités scientifiques. Il serait du reste bien pharisaïque d'imaginer que nous sommes indemnes de ce genre de faiblesses lorsqu'il nous arrive de parler de ce sur quoi Lecomte du

Noüy a courageusement essayé de s'expliquer. Nous en sommes tous là parce que nous ne tenons pas en ces domaines les principes de la clarté rationnelle achevée. Seule la conscience philosophiquement avertie peut éviter à l'esprit les défaillances majeures.

Pour la pensée religieuse, la confusion entre science et vague philosophie n'est point la plus grave. Mais il risque d'y avoir des conséquences à cette indétermination jusque pour l'intelligence finale de la foi. Lecomte du Noüy a considéré, un peu rapidement du reste, le « phénomène religieux » tel un élément du phénomène humain. Et comme il y intervient une indétermination toute semblable à celle qui apparaît à propos du biologique ou de l'humain, il s'est trouvé qu'à la faveur de celle-ci, Lecomte du Noüy a fini par soumettre à l'autorité scientifique des choses qui la transcendent radicalement. Faute, du reste, largement préparée par les confusions dont sa pensée fait preuve déjà à l'égard des choses de la vie ou de l'homme en général. Si l'intimité propre de la vie, si la spiritualité de l'homme arrivent à être finalement crues totalement accessibles à l'investigation scientifique, on ne voit plus pourquoi la réalité religieuse ferait exception. Ainsi conduite, la science n'aboutit-elle pas inéluctablement à la prétention instinctive de reprendre à son compte la plénitude de la détermination de foi ?

La pente insensible de l'esprit mal averti c'est, on le voit, d'oublier petit à petit toutes les opérations mentales préalables en vertu desquelles on en vient à parler de phénomènes. C'est, plus encore, de demeurer inconscient des insuffisances de ses notions, à tout le moins en certains domaines. A proportion du vague dans lequel on reste alors, il devient aisé de s'imaginer retrouver

la réalité intégrale dans ce qu'on continue de prétendre résultat du traitement scientifique des phénomènes. L'indéfini de cette entité épistémologique qu'est le « phénomène » permet, si l'on n'y prend garde, de réintroduire subrepticement et fallacieusement dans ce qu'on continue de dire scientifique bien des procédures d'affirmation étrangères à la science authentique, et finalement jusqu'aux dispositions à l'égard de la foi. Seulement, dans le cas des réalités religieuses, le caractère transcendant de leur être essentiel n'arrive plus à être reconnu, pas plus que le caractère surnaturel de la vérité de foi. C'est là la raison profonde du malaise de la conscience croyante devant pareille entreprise.

Le christianisme a bien connu dans le passé relativement proche ce parti pris de ne voir dans les réalités religieuses que leurs données extérieures, avec l'intention peu déguisée de mettre en évidence l'inanité de sa foi. Aujourd'hui, le christianisme est souvent considéré plus favorablement, et nul doute que Lecomte du Noüy ne se soit proposé de respecter intégralement ce qu'il est. Mais le parcours, dans la plus favorable des intentions, du « phénomène chrétien » demeure démarche insuffisante et vraisemblablement grosse de bien des illusions cachées, s'il ne s'accompagne pas d'une reconnaissance sans équivoques de l'originalité transcendante, inaccessible à toute tentative raisonnée de cette sorte, tant de la foi que de l'existence religieuse à laquelle elle introduit par le dedans.

D. Dubarle.

Son Éminence le cardinal Suhard

Le cardinal Suhard est mort.

Sa perte sera cruellement ressentie par tout le peuple chrétien de France; et les catholiques du monde entier partageront — nous en sommes persuadés — le deuil de notre Église. Car le cardinal Suhard portait au plus haut point le souci sacerdotal.

Après avoir conquis à Rome ses doctorats, il enseigna la théologie durant trente années au grand séminaire de Laval. Il devint évêque de Bayeux et Lisieux en 1928, et, le 23 décembre 1930, archevêque de Reims. Créé cardinal au Consistoire du 16 décembre 1935, il fut appelé à succéder au cardinal Verdier sur le siège de Paris, à une époque douloureuse, en mai 1940.

Le cardinal Suhard n'était pas l'ami des manifestations ostentatoires. Un double souci l'animait continuellement : le souci de l'enseignement théologique et de l'activité pastorale efficace. C'est pourquoi, lentement mais sûrement, il gagna l'estime et l'affection de tous, prêtres ou laïcs. Ce qui se sera fait de plus profond et de plus nouveau dans l'Église de France s'est fait non seulement avec son appui, mais même sur son initiative.

Alors qu'il était encore sur le siège de Reims, il avait engagé certains de ses prêtres à commencer, dans les parties les plus déshéritées de son diocèse, un travail proprement missionnaire. Ainsi fut-il, dès sa fondation, le protecteur le plus actif du séminaire de Lisieux « La mission de France ». De même, lorsque l'abbé Godin,

puis l'abbé Boulard et le P. Michonneau publièrent les cahiers de *Rencontres* qui firent alors sensation, le cardinal Suhard les appuya de son autorité. On sait qu'il ne se contenta pas de paroles; si la Mission de Paris connaît un tel essor, c'est qu'il l'a voulu. Le cardinal savait se porter garant de prêtres dont il savait le dévouement et le renoncement, les défendre contre toutes attaques, mais aussi aider de conseils qu'on lui demandait souvent. Plus encore, il savait écouter.

Cette activité de pasteur, que chacun connaissait, donnait tout son poids à l'enseignement qui fut donné avec tant d'opportunité et d'autorité. Tout le monde catholique a lu les fameuses lettres : *Essor ou déclin de l'Église* (1947), *Le sens de Dieu* (1948). On sait, enfin, de quel crédit jouissait, auprès de S. S. Pie XII, le cardinal de Paris.

Nous sera-t-il permis d'ajouter que *La Vie Intellectuelle* ressent profondément ce deuil, car son Ém. le cardinal Suhard avait daigné plus d'une fois encourager et bénir la Revue.

Les Journées universitaires de Strasbourg

A Strasbourg, près de deux mille membres de l'enseignement officiel reçurent de leurs frères alsaciens une hospitalité cordiale, admirablement organisée. Les Journées furent encadrées par deux présentations du régime scolaire alsacien; la première, par M. Baas, qui visait à éclairer l'intelligence, la seconde, par Mgr Weber, évêque de Strasbourg, à Marmoutiers, où s'achevait le pèlerinage à Sainte-Odile.

Distinguons, dans ces Journées, arbitrairement, les célébrations paroissiales des fastes universitaires. Ceux-ci se dé-

roulèrent au palais du Wacken, spacieux et bien sonorisé, mais un peu commercial et froid malgré les louables efforts de quelques lauriers pour évoquer le printemps. Rien n'y distrayait l'attention : heureusement, car on eut quelquefois besoin de la concentrer toute. Le thème des Journées était en effet le sens du mystère. La parole aisée et piquante, toute proche de l'expérience, de Roger Pons, sut apprivoiser l'auditoire aux redoutables notions de mystère et de culture. Puis ce fut l'exposé de M. Madinier sur « Mystère et Intelligence ». Si j'ai bien compris, la dialectique du distingué professeur de Lyon nous voulait faire passer successivement par trois étapes : l'intelligence, d'abord protégée du mystère infra-rationnel par ses victoires techniques, risque, par cette réussite même, de se refermer sur soi; il faut qu'une conversion la fasse alors retourner aux intuitions primitives pour y chercher non plus une matière d'action, mais des indications sur la signification profonde de l'existence humaine. Le chemin fut ardu, le mystère plus vécu qu'éclairci pour un grand nombre d'auditeurs, que, vague après vague, cette haute pensée paraissait submerger. Mais bientôt les comptes rendus offriront à la réflexion des prochains mois le contenu profitable de cet exposé. Enfin parla Jacques Perret, sur « Mystère et vie religieuse ». Le mystère, c'était ici la vision du monde selon Paul, nous faisant suivre les chemins vers Dieu, à travers Jésus-Christ, de l'Église et de ses mystères : les sacrements. Ample méditation de la foi, semée de notations heureuses, et où passait une vibration quasi newmanienne. De sorte que cette conférence ressortissait moins aux leçons universitaires qu'aux célébrations paroissiales. Or celles-ci, rendant bien à la cathédrale ce qu'elles en recevaient, furent impressionnantes.

De l'avis de beaucoup, l'ordination et la messe marquent des sommets de la vie religieuse des Journées et rejoignent, par-dessus les séparations de la guerre, les grands jours de Montpellier et de Poitiers.

Reste à signaler comme toujours l'ambiance de fraternité, caractéristique idéale des communautés chrétiennes, plus sensible dans ces sortes de paroisses paracanoniques. Peut-être, une autre année, serait-il intéressant de la voir exprimée dans le choix même des conférenciers : en chrétienté, il est bon parfois de reconnaître aux plus humbles les privilèges de la maîtrise.

Z. S.

LES MANUSCRITS HEBREUX DU DESERT DE JUDA

Les milieux scientifiques et le grand public lui-même ont été vivement émus par l'annonce que de très anciens manuscrits hébreux avaient été récemment découverts en Palestine. En attendant une édition complète, qui exige de longs soins, les détenteurs de ce trésor ont commencé de révéler le contenu des documents et ces premières communications sont commentées dans les revues spéciales, auxquelles la grande presse fait écho. Le propos des pages qui suivent est seulement de présenter objectivement les faits qui sont actuellement connus, de rectifier certaines informations fantaisistes et de mettre en garde contre des conclusions hâtives. On retiendra surtout ce qui intéresse l'étude de la Bible.

***

Les manuscrits ont été trouvés par des Bédouins, au cours de l'été 1947, dans une grotte située au nord-ouest de la mer Morte. A la fin de novembre de la même année, M. Sukenik, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, en eut connaissance et put

acquérir plusieurs rouleaux pour la section archéologique de l'université. Un autre lot était passé aux mains des Syriens orthodoxes de Jérusalem, et M. Sukenik chercha à le racheter, mais les négociations furent interrompues par les troubles qui éclatèrent en Palestine avant la fin du mandat britannique. En février 1948, les Syriens soumirent leurs manuscrits aux membres de l'École américaine de Recherche orientale à Jérusalem. Les Américains les photographièrent et s'assurèrent le droit de les publier. Peu après, ces derniers manuscrits quittaient en fraude la Palestine et ils sont actuellement mis aux enchères en Amérique.

Toutes ces tractations furent conduites dans le secret, en contravention de la loi sur les antiquités. Lorsque la découverte fut enfin rendue publique, la guerre de Palestine empêchait toute vérification et toute recherche. Dès que les circonstances le permirent, l'affaire fut prise en mains par les autorités compétentes; l'armée transjordanienne, alertée par un officier belge, observateur de l'O.N.U., prêta son concours et, à la fin de janvier 1949, la grotte d'où provenaient les documents fut identifiée par un officier de la Légion arabe. Elle fut minutieusement fouillée, en février, par le Service des Antiquités de Transjordanie, avec le concours de l'École Biblique de Jérusalem[1]. La couche archéologique avait été complètement bouleversée par un pillage récent, postérieur à la première trouvaille des Bédouins. Cependant la fouille, en même temps qu'elle assurait la provenance et l'authenticité des documents mis sur le marché, a apporté de précieux renseignements : on a re-

1. M. L. Harding, directeur du Service des Antiquités de Transjordanie, qui m'a associé à l'exploration de la grotte, veut bien m'autoriser à utiliser ici les résultats de notre travail commun.

cueilli les débris des vases qui contenaient les rouleaux, les linges qui les enveloppaient et de très nombreux fragments, généralement minuscules, des manuscrits eux-mêmes. Ces éléments permettent de retracer, d'une manière plausible, l'histoire de la cachette et d'évaluer approximativement son contenu.

***

La grotte n'est qu'une crevasse naturelle du rocher, dans la falaise qui se dresse à quelque distance du rivage, vers l'extrémité nord-ouest de la mer Morte et à une douzaine de kilomètres au sud de Jéricho. On y pénétrait par une entrée très basse et par une étroite fenêtre. Cette grotte était difficile d'accès, loin de tout sentier, et ses ouvertures étaient faciles à obstruer. C'était une cachette idéale.

C'est là qu'en des temps critiques une communauté ou une secte juive mit en sûreté ses archives sacrées. Lorsque furent connus les premiers rouleaux retrouvés, on fit l'hypothèse qu'ils provenaient d'une « geniza » : on appelle ainsi l'endroit où sont mis au rebut, d'après les prescriptions juives, les livres qu'un défaut quelconque ou un trop long usage rend inaptes au service liturgique et qu'on veut cependant soustraire à une profanation possible. Mais cette hypothèse n'explique pas que les manuscrits aient été aussi soigneusement empaquetés ni qu'ils aient tous été déposés ensemble dans la grotte.

Ils étaient en effet enveloppés de linges et placés dans des jarres que fermaient des couvercles en forme d'assiettes ou de coupes basses. D'après les tessons qui ont été recueillis, cette céramique est toute d'une même période; elle est du II^e^ siècle avant notre ère, peut-être

du début du I^er^ siècle, mais pas plus tardive. Elle donne la date du dépôt : celui-ci remonte à la fin de l'époque hellénistique et est certainement antérieur à l'époque romaine. Ces humbles tessons de poterie donnent aussi quelque idée de l'importance originelle de ce dépôt, car ils représentent les éléments d'une quarantaine de jarres, dont chacune pouvait contenir plusieurs manuscrits. C'était, au vrai, toute une bibliothèque.

Sans doute, on n'avait cherché pour elle qu'un abri temporaire, mais, par suite de circonstances indéterminables, la cachette resta scellée pour des siècles, et les manuscrits s'y conservèrent sous le climat très sec des bords de la mer Morte. Cependant les modernes ne furent pas les premiers à y pénétrer et une première violation eut lieu dans l'antiquité. En effet, les vases avaient été très anciennement cassés, les linges éparpillés à la surface de la grotte étaient mêlés au fumier des animaux sauvages qui y gîtèrent, les fragments de manuscrits différents ont été trouvés réunis, collés ensemble par un très long contact. Enfin, une poignée de tessons romains du II^e^ ou du III^e^ siècle de notre ère trahit le visiteur intéressé qui avait commencé d'exploiter ce trésor.

Or les auteurs ecclésiastiques nous disent qu'Origène utilisa, pour son grand travail des Hexaples, une traduction grecque des psaumes trouvée de son temps dans une jarre aux environs de Jéricho, avec d'autres manuscrits grecs et hébreux. Une note d'Origène lui-même nous apprend que la découverte eut lieu sous l'empereur Caracalla, c'est-à-dire au début du III^e^ siècle. Cette date peut convenir aux tessons romains ramassés dans la grotte et il est bien tentant de supposer que les manuscrits d'Origène provenaient de cet

endroit. Des autres pièces qui furent alors dérobées, nous ne savons rien. On doit cependant rappeler que les Massorètes, qui fixèrent le texte définitif de la Bible hébraïque, se réfèrent plusieurs fois à un manuscrit qui était célèbre et évidemment ancien et qu'ils appellent « le Pentateuque de Jéricho ». Serait-il sorti de la même cachette ?

Ce pillage ancien expliquerait la disproportion qu'il y a entre le grand nombre des récipients et des fragments manuscrits recueillis dans la fouille et le petit nombre des rouleaux vendus par les Bédouins. Il est sans doute possible que certains éléments de la trouvaille soient encore gardés chez des recéleurs et l'on s'efforce actuellement de les récupérer. Mais il est également possible que les Bédouins aient livré à peu près tout leur butin, qu'ils aient ramassé ce qu'avait laissé le violateur romain et que les modernes aient à s'en contenter.

*
* *

D'ailleurs ces restes font, à eux seuls, une belle collection. L'université hébraïque possède trois longs morceaux qui forment un livre d'Hymnes dont le style rappelle beaucoup certains psaumes d'action de grâces, un rouleau qu'on intitule, d'après une phrase de son début, « la Guerre entre les enfants de la Lumière et les enfants des Ténèbres » et qui paraît être une sorte de rituel de la guerre sainte contre les ennemis d'Israël, enfin deux rouleaux qui n'ont pas encore pu être dépliés. La communauté syrienne orthodoxe a acquis et l'École américaine va publier un livre d'*Isaïe* à peu près complet, un commentaire lacuneux du prophète *Habacuc*, le manuel

de discipline d'une secte du judaïsme, et un manuscrit qui n'est pas encore déplié.

Sauf le dernier, qui paraît être en araméen, tous ces ouvrages sont en hébreu. Ils sont en écriture carrée, du type « araméen », qui fut adoptée par les Juifs après le retour de l'Exil. Ils sont écrits en colonnes sur de fines peaux cousues ensemble pour former des rouleaux.

La fouille de la grotte a livré de nombreux fragments qui sont du même matériel et portent la même écriture. Certains d'entre eux pourront combler les lacunes des textes qui viennent d'être mentionnés, mais le plus grand nombre appartient à des rouleaux qui ont disparu. Beaucoup se sont détachés de livres étrangers à la Bible et sont ordinairement si petits qu'il sera bien difficile de reconnaître le genre de l'ouvrage auquel ils se rapportent. On a cependant pu identifier déjà un débris de l'original hébreu d'un livre apocryphe qui n'était connu que par des traductions, le Livre des Jubilés. Il semble qu'il y ait quelques bribes d'araméen. Mais il y avait dans la cachette d'autres livres bibliques que le rouleau d'*Isaïe* : on a de menus fragments de la *Genèse* et des *Juges*, des morceaux un peu plus longs du *Deutéronome*.

Le dépôt comprenait aussi au moins deux documents en écriture archaïque du type « phénicien », dont l'usage courant ne nous est pas autrement attesté après le début du VI^e^ siècle avant J.-C. D'après les fragments identifiables, l'un de ces documents contenait au moins les chap. XIX à XXII du *Lévitique*. On a recueilli enfin des débris de papyrus, ordinairement écrits en hébreu carré, mais dont l'un ou l'autre porte des lettres grecques.

Si l'on considère l'ensemble de ce matériel, on notera que les livres ou les fragments non bibliques l'empor-

tent considérablement en nombre. Ainsi nous est révélée l'existence d'une littérature hébraïque extra-canonique dont nous avions tout perdu, sauf quelques éléments qui nous étaient parvenus à travers des traductions. Mais on ne s'arrêtera ici qu'aux textes bibliques et à l'intérêt qu'ils présentent pour l'étude de l'Ancien Testament.

Le plus ancien manuscrit complet de la Bible hébraïque, celui d'Alep, n'est que du début du X^e^ siècle de notre ère, encore cette date est-elle contestée. Le plus ancien manuscrit contenant une portion notable de la Bible, celui des livres prophétiques, à la synagogue caraïte du Caire, est de 895 après J.-C. Le plus ancien fragment du texte hébreu était jusqu'ici le papyrus Nash, qui ne donne que les dix Commandements (*Deut.*, v, 6-18) et la profession de foi du *Shema* (*Deut.*, vi, 3 s.) et pour lequel on a proposé des dates qui vont du II^e^ siècle avant J.-C. au II^e^ siècle de notre ère.

L'apport de la récente découverte est donc considérable. Les jarres qui contenaient les rouleaux sont, avons-nous dit, du II^e^ siècle, au plus tard du début du I^er^ siècle avant J.-C. Elles doivent être à peu près contemporaines des plus récents documents qui y furent déposés, ou plus jeunes qu'eux. Mais cet indice extrinsèque ne donne qu'une limite chronologique basse, en deçà de laquelle il faut souvent rester, car les manuscrits sont d'âges différents. Ainsi le Livre d'*Isaïe* porte les marques d'un long usage, de corrections répétées, de réparations soigneuses : rien ne s'oppose à ce qu'il soit du III^e^ siècle avant notre ère. Les fragments du *Lévitique* en écriture « phénicienne » sont plus anciens encore.

On comprend tout l'avantage que l'histoire du texte sacré retirera de ces très vieux témoins, lorsqu'ils auront été convenablement édités. Les publications prélimi-

naires permettent déjà certaines observations. Elles se tirent surtout du rouleau d'*Isaïe*, qui est le prince de la collection. Il est long de huit mètres, large de vingt-six centimètres et très bien conservé, sauf au début et à la fin. Il contient tout le livre canonique. On n'a encore reproduit ou transcrit que quelques-unes de ses cinquante-quatre colonnes, mais on a donné des informations sur l'ensemble. Comparé à nos bibles imprimées, le manuscrit présente certaines variantes morphologiques qui intéressent l'histoire de la grammaire hébraïque, et un très grand nombre de variantes orthographiques qui se ramènent surtout à un usage abondant des consonnes faibles pour aider la lecture en indiquant les voyelles que l'écriture ne notait pas. Mais le texte lui-même est remarquablement semblable à celui que les Massorètes ont définitivement fixé. Il lui est inférieur en bien des cas où le scribe, assez négligent, a fait une faute ou une omission évidentes; en d'autres cas, ce nouveau témoin rejoint une variante attestée par des manuscrits isolés ou par d'anciennes versions, ou bien il favorise une conjecture des modernes, et il sera d'un grand secours pour la critique textuelle. Mais son intérêt capital est de confirmer le texte reçu de la Bible hébraïque, qui reproduit fidèlement une très vieille tradition. Avec moins de poids, car ils sont beaucoup moins longs, les autres textes bibliques en écriture carrée autorisent de semblables conclusions, en particulier les passages d'*Habacuc* cités dans le commentaire de ce prophète et les fragments du *Deutéronome*. Les petits morceaux du *Lévitique* en écriture archaïque sont plus significatifs encore. Ils sont peu étendus, mais ils ont exactement le même texte et la même orthographe que nos bibles imprimées, sauf un mot pour lequel ils sont conformes

à la vocalisation des Massorètes, contre leur graphie consonantique qui est conventionnelle en ce cas.

La valeur de ces observations dépasse les quelques textes sur lesquels on peut immédiatement les faire. Nous savons, pour la première fois, comment se présentaient les anciens manuscrits de la Bible, nous savons mieux quelles lettres y pouvaient être confondues et nous pouvons ainsi mieux rendre compte des accidents de la tradition textuelle. Bien des assertions courantes seront à réviser. Par exemple on dit, pour expliquer des fautes ou pour autoriser des corrections, que, dans les anciens manuscrits de la Bible, les mots se suivaient sans intervalle et que certaines lettres finales n'avaient pas la forme particulière qu'on leur donna ensuite. Or, dans les fragments du *Lévitique* en écriture archaïque tous les mots sont soigneusement séparés par un point, et dans les textes en écriture carrée les mots sont séparés par un espace blanc, et les lettres finales ont déjà régulièrement leur forme distinctive. Ces vieux documents doivent inculquer aux biblistes le respect du texte hébreu qu'ils ont entre les mains.

*
* *

Ces remarques paraîtront peut-être austères à des lecteurs qui aimeraient mieux savoir comment sort de l'aventure la critique littéraire de l'Ancien Testament. Nous y arrivons maintenant.

L'exégèse moderne divise le Livre d'*Isaïe* en deux ou même en trois recueils, dont le premier seulement serait du prophète lui-même (chap. I à XXXIX) dont on élimine encore divers chapitres. Le reste serait l'œuvre de plusieurs auteurs anonymes et l'on attribue généralement

les chap. XL à LV à l'époque de l'Exil, les chap. LVI à LXVI à la période qui suivit le retour en Palestine. Parce qu'un *Isaïe* complet a été trouvé dans cette grotte, faut-il sonner le glas de la critique? La prétention serait assez ridicule, car, si ancien que soit ce manuscrit, il est notablement postérieur aux dates communément admises pour les parties les plus récentes du livre. La découverte ne confond que quelques critiques intempérants qui condamnaient de courtes sections comme des additions très tardives. Il est seulement utile de constater que le livre, avec tous ses éléments, était reçu comme un livre unique, disons dès le III^e^ siècle avant J.-C.; jusqu'ici, une référence de l'*Ecclésiastique* à la seconde partie d'*Isaïe* et la traduction grecque des Septante ne permettaient cette affirmation que pour le début ou le milieu du II^e^ siècle. Les défenseurs de l'unité du livre en tireront avantage; mais les partisans du « Deutéro-Isaïe » marqueront à leur tour un point en apprenant que le rouleau met un signe particulier au début du chap. XL. Le dommage est que la valeur de ce symbole soit inconnue et qu'on n'en puisse rien conclure. Au vrai, le manuscrit de la mer Morte n'apporte, à ce propos, aucun élément très nouveau; la thèse critique doit être attaquée, ou défendue, sur d'autres terrains.

Le petit livre d'*Habacuc* fait moins parler de lui, mais il pose un problème analogue. Des trois chapitres qui le composent, beaucoup de critiques retranchent le « Cantique d'Habacuc » — le chap. III, c'est-à-dire un tiers du Livre! — qui serait un psaume anonyme ajouté aux oracles précédents. Et voici que le commentaire que va éditer l'École américaine s'arrête à la fin du chap. II! On répondra sans doute que le Cantique se prêtait moins aux accommodations historiques qu'affectionne ce com-

mentateur, mais celui-ci était ingénieux et il en aurait pu tirer aussi bon parti que du reste. Permettons aux critiques de triompher un moment, pour assister aussitôt à la déconfiture de quelques-uns d'entre eux. Les chap. I et II font allusion aux conquêtes des Chaldéens et ont dû être écrits un peu avant 600 avant J.-C., mais plusieurs exégètes — et non des moindres — ont proposé de corriger « Chaldéens », *Kasdim*, en *Kittim*, qui est le nom des Grecs en hébreu tardif, et de dater le tout de l'époque d'Alexandre ou même plus tard. Or notre manuscrit cite correctement le texte du prophète, qui porte *Kasdim*, et il glose : « Cela se rapporte aux *Kittim*. » Ce qui prouve que les Chaldéens appartiennent bien au texte original, qu'à l'époque où fut rédigé ce commentaire le Livre d'*Habacuc* était un écrit ancien dont on cherchait une application contemporaine et qu'on a appliqué aux Grecs ce que le prophète disait des Chaldéens, aussi arbitrairement que l'ont fait des modernes qui voulurent être savants.

Beaucoup plus importante est la présence, dans cette collection, de quelques fragments du *Lévitique* en écriture archaïque. Les critiques s'accordent à faire du *Lévitique* un recueil tardif, composé pendant ou après l'Exil de Babylone, et cette affirmation est une des pièces maîtresses de la théorie documentaire du Pentateuque. Ces petits morceaux de parchemin, dans une écriture qui fut utilisée avant l'Exil, ne suffisent-ils pas pour renverser tout l'édifice laborieusement élevé depuis un siècle? La découverte oblige évidemment à reprendre la question, mais il ne faut pas trop se hâter de conclure. Ces fragments, en effet, ont été détachés des chap. XIX à XXII du *Lévitique*, qui font partie d'un ensemble qu'on appelle la loi de Sainteté (chap. XVII à XXVI); or tout le

monde reconnaît que cette Loi est la partie la plus ancienne du Livre et on la met communément en rapport avec l'action d'Ezéchiel, au début du VI[e] siècle avant notre ère. D'autre part, l'usage courant de l'écriture « phénicienne » chez les Juifs nous est attesté pour la dernière fois par les tessons inscrits de Lâkish, qui sont de la même époque. Mais l'absence de témoins postérieurs ne prouve rien, car nous n'avions jusqu'ici, pour les cinq derniers siècles avant notre ère, aucun texte suivi provenant de Palestine. Par les manuscrits du désert de Juda, nous savons maintenant que la graphie « araméenne » était l'écriture normale dès le III[e] siècle, mais nous n'avons aucun moyen de savoir quand la graphie « phénicienne » cessa d'être utilisée. Elle ne tomba pas d'un coup dans un oubli complet, puisque certains de nos documents en caractères carrés l'emploient quelquefois pour noter les noms divins et qu'on la reprit, pour la légende des monnaies, au temps de réveil national sous les princes asmonéens et jusque pendant la seconde révolte juive en 132-135 après J.-C. Mais alors que ces emplois tardifs trahissent un souci d'archaïsme, les fragments du *Lévitique* révèlent, par leur tracé élégant et net, l'emploi habituel d'une écriture encore classique. Ils sont certainement antérieurs aux manuscrits en caractères carrés, et c'est tout ce qu'on peut dire en attendant qu'un examen paléographique soigneux permette peut-être de préciser leur date. Sans apporter aucune preuve décisive, ils favorisent cependant l'opinion de gens raisonnables, qui estiment que cette partie au moins du *Lévitique* est plus ancienne qu'Ezéchiel et qu'elle existait avant l'Exil de Babylone.

***

Cette découverte est donc d'une importance extraordinaire pour les études bibliques et il faudra de longs travaux pour exploiter toute sa richesse. On apprendra beaucoup de ces documents et, à leur lumière, on devra sans doute réviser bien des notions inexactes sur la grammaire hébraïque, sur le développement de la langue, sur l'histoire du texte sacré, sur les idées religieuses du judaïsme. Mais il serait sot d'en tirer une condamnation de la méthode critique. Il faudra, demain comme hier, faire de la critique textuelle : les manuscrits ne contiennent qu'une minime partie de la Bible et, pour cette partie elle-même, ils ne donnent pas nécessairement un meilleur texte, ils sont de nouveaux témoins, que leur antiquité rend précieux, mais qu'il faut scruter comme les autres. Les bons exégètes se réjouiront simplement de trouver justifié le respect qu'ils professaient pour le texte hébreu transmis par les Massorètes. Demain comme hier, il faudra faire de la critique littéraire, car nos Livres saints ont eu une longue histoire, dont un seul chaînon, et seulement pour quelques-uns d'entre eux, nous est révélé par cette trouvaille. Il est légitime, il est indispensable d'appliquer au Livre par excellence la critique textuelle, littéraire, historique. Mais il y a des règles, il y a une « méthode » critique, et c'est pour y avoir manqué qu'on a abouti à des conclusions aventures ou fausses. On n'avait pas attendu les manuscrits du désert judéen pour dénoncer ces abus et, si tel ou tel d'entre eux est mis aujourd'hui dans une lumière plus crue, c'est un bénéfice pour tout le monde, et pour la méthode elle-même.

Jérusalem, École Biblique.

R. de Vaux, O. P.

LES SIGNES DU TEMPS

Le docteur Kurt Schumacher.

L'Allemagne démocratique est extrêmement pauvre en personnalités politiques — lors d'un sondage, les deux tiers des Allemands consultés ont été incapables de proposer un homme politique pour la Présidence de l'État — et, de ce vide, le docteur Kurt Schumacher, qui s'était imposé immédiatement après la capitulation hitlérienne comme chef du parti social-démocrate, émerge incontestablement comme le caractère le plus fort et le plus remarquable. Il est estimé et redouté même par ses adversaires, mais il n'est que rarement aimé par ses amis politiques.

Schumacher a débuté dans la vie publique comme marxiste intégral. L'expérience l'a rendu plus souple et l'a libéré des chaînes doctrinaires ou dogmatiques. Philosophiquement, il est humaniste dans le meilleur sens du mot, le bien-être de l'homme étant l'objectif essentiel de son action. Mais, dans la vie pratique de tous les jours, il risque fort de subordonner l'homme aux principes et de faire de la politique une fin en soi, en lui donnant un masque de pierre, susceptible de la mettre à l'abri de toute faiblesse sentimentale.

Le président de la social-démocratie allemande personnifie la politique pure. Il a renoncé à toute vie personnelle, à toute satisfaction individuelle ayant d'autres sources que le triomphe dans l'arène politique. Pas d'alcool, pas de distractions, pas de famille. Physiquement et moralement, Schumacher est un ascète, nourri d'une flamme intérieure difficilement définissable, une flamme qui ne porte en elle ni la haine, ni l'amour.

Cet homme a dû vaincre un destin impitoyable, qui l'a poursuivi sans répit, en lui infligeant de nouvelles blessures avant que les anciennes aient eu le temps de guérir. Amputé d'un bras pendant la première guerre mondiale, son honnêteté politique et son intransigeance morale font de lui, dès 1933, peu de temps après ses premiers succès politiques, une victime de choix de la Gestapo, qui l'enferme plus de dix ans dans divers camps de concentration, dont on n'ignore plus les rigueurs et les tortures. La liberté enfin retrouvée, Schumacher est livré aux attaques et calomnies les plus basses des communistes allemands et de leurs maîtres soviétiques. Et son destin cruel ne le lâche toujours pas : une nouvelle maladie immobilise son corps fatigué pendant de longs mois et lui enlève une jambe.

Toute la personnalité de Schumacher est marquée par la dureté de son sort matériel. La vie ne lui a jamais fait des concessions, elle ne lui a jamais permis des compromis. Faut-il donc s'étonner qu'il s'oppose aux concessions et aux compromis dans l'action politique, que ses phrases soient lapidaires et blessantes, que ses conceptions se laissent guider par un farouche réalisme, se basant uniquement sur l'observation quotidienne des faits, à l'exclusion de toute imagination, de toute vision optimiste de l'avenir ? Le docteur Schumacher est foncièrement pessimiste, il manque totalement d'enthousiasme et d'illusions créatrices, bref, il a perdu la foi. On ne peut qu'admirer l'énergie et l'intégrité de cet homme, mais on a l'impression que sa lutte tenace est dépourvue d'un sens profond, parce qu'on cherche en vain chez lui cette merveilleuse étincelle qui illumine la nuit la plus obscure et qui donne à tout effort humain un élan surhumain, la foi.

A plusieurs reprises, le docteur Schumacher a plus clairement et plus justement compris les nécessités de la vie allemande que tous les autres. Son grand mérite a été le refus énergique de toute communauté d'action

avec les communistes. Par sa défense courageuse des intérêts vitaux du peuple allemand, il a également rendu des services indéniables à son pays. Entre temps, la situation a changé. De nombreux socialistes allemands se demandent si la personnalité de Schumacher ne pèse pas comme une lourde hypothèque sur l'avenir de leur parti et même de l'Allemagne. Ils estiment que le réalisme pessimiste ne suffit plus pour ramener le peuple allemand au sein de la communauté occidentale. Ils cherchent un chef capable d'enthousiasme et convaincu des possibilités immenses du bien dans sa lutte contre le mal. Ils ne voudraient pas que le destin impitoyable d'un seul homme marque de son cachet l'évolution d'une démocratie à peine renaissante.

A. F.

P.-S. — Dans le sommaire de *La Vie Intellectuelle* de mai, nous avons indiqué par erreur que le voyage fait par M. Frisch en zone anglaise avait eu lieu à la fin de 1948. Le voyage dont il nous fait le récit a eu lieu dans les premiers mois de 1949.

Du droit de ne pas obéir.

Le 5 mai 1949, deux affaires viennent l'une à la suite de l'autre devant le tribunal militaire de Reuilly. La première est celle du soldat allemand Aloys Bauer, coupable d'avoir exécuté sommairement, le 23 août 1944, un F.F.I. Le soldat Bauer était séminariste, et il croyait à l'enseignement évangélique. Il s'était montré humain en toutes circonstances, et répugnait à verser le sang. Tant que ses chefs le considéraient comme suspect; et, un jour où sept F.F.I. avaient été capturés, après que le major Balzer en eut fait fusiller six, il eut l'idée de réserver le septième au séminariste soldat [1].

1. Maurois raconte avec beaucoup d'humour dans *Les silences du colonel Bramble* (à moins que ce ne soit dans *O'Grady*) une histoire curieusement semblable.

Celui-ci fut envoyé dans une cave, accompagné d'un camarade, et muni d'une mitraillette, avec l'ordre formel d'abattre l'ennemi qui se trouvait là. Il y alla. Il se présenta à sa victime et lui dit l'ordre qu'il avait reçu; il recueillit les papiers du condamné, ses dernières recommandations pour les siens. Puis il tua.

« J'étais soldat, dit-il au tribunal, et soldat de l'armée allemande. Habitué à obéir aveuglément sous l'uniforme, à abdiquer toute réaction personnelle, toute idée de discussion devant un ordre. Je sais aujourd'hui que j'ai eu tort. J'ai agi contre ma conscience parce que je croyais que l'armée supprimait ma conscience. J'aurais dû m'insurger, refuser d'obéir. Je n'y ai pas pensé, parce que nous étions dressés à ne plus imaginer que nous pouvions encore exister comme une personne au sein de la discipline. »

Le commissaire du gouvernement lui répond alors que, quelle que soit la valeur de la discipline, il y a des actes auxquels la conscience doit se refuser. Il souligne la malfaisance du nazisme qui a fait que ce prêtre n'a pu trouver dans sa foi la force d'opposer un *non possumus* formel à un ordre qu'il ne pouvait pas ne pas juger. Parce que tous ceux qui devaient rester les détenteurs des valeurs humaines ont capitulé devant la force, la tyrannie a été possible.

Un peu plus tard, Jean-Bernard Moreau comparaît devant le tribunal. Lui est Français. Appelé au service militaire, il s'est rendu à la caserne, mais il a refusé d'endosser l'uniforme. Il a rendu compte que ses convictions religieuses lui interdisaient de donner la mort à son prochain, et qu'il ne pouvait en conscience se laisser engager passivement dans un mécanisme dont la fin est de tuer. Le prêtre de sa paroisse est venu témoigner qu'il s'agissait d'un garçon dévoué et courageux, qui s'était, jeune étudiant, consacré à de jeunes délinquants, et qui n'agissait que par fidélité à une conviction intérieure. Jean-Bernard Moreau ne cherche pas à se soustraire à la communauté; il ne refuse pas le service; mais il réclame un service civil. Il refuse à la communauté le droit de le contraindre à agir contre sa conscience.

Le rôle du commissaire du gouvernement était alors d'évoquer l'imperium de la vie collective, et l'impossibilité qu'il y aurait à admettre que chacun se fît juge de la loi et s'arrogeât le droit de refuser, au nom de sa conscience, l'ordre donné. Mais il est difficile à un homme qui n'est point profondément perverti de soutenir, à une heure d'intervalle, devant les mêmes personnes, avec la même conviction, une thèse et son contraire. Celui-là, obligé par sa fonction à demander l'application de la loi, ajoute que la loi devrait être

changée et la démocratie française montrer le même respect des consciences que les démocraties anglaise ou américaine.

D.

Le premier nègre du monde.

Que Ralph Johnson Bunche ait réussi là où quelqu'un de la trempe du comte Folk Bernadotte avait en partie échoué, certains l'expliqueront en disant que sa tâche avait été largement facilitée par l'action de son prédécesseur; d'autres mettront en avant les vertus de diplomate, la connaissance profonde des parties en présence, la finesse du nouveau médiateur; les derniers diront simplement que Bunche est Américain et donc que tout s'explique...

Tout le monde sait, en effet, que Bunche est Américain et qu'il était même fonctionnaire de la Confédération. Qui sait pourtant que ce citoyen des États-Unis, devenu l'un des fonctionnaires les plus brillants et les plus glorieux de l'O.N.U. — institution sans gloire — est de cette espèce d'hommes qu'on désigne là-bas par leur couleur : un « nègre »? Le correspondant à Washington du journal de Zürich *Die Weltwoche* nous le rappelle opportunément et note plaisamment les réactions de la presse américaine :

« Au début, les journaux n'en parlèrent pas : tact ou sentiment de pudeur? Puis parviennent les premières photographies. Alors, on ne put le cacher plus longtemps. Le successeur du comte Folk Bernadotte, l'homme à qui revenait la négociation de la paix en Palestine, est un nègre...

« ... La presse américaine, qui ne se gêne pas pour mettre en valeur la couleur d'un homme quand il est arrêté pour meurtre ou pour vol, passa silencieusement sur la question de la race de Ralph Johnson Bunche. On fit comme s'il n'y avait rien d'extraordinaire à ce

qu'un nègre américain fût choisi par les Nations Unies pour un des postes les plus importants qu'elles aient eu à attribuer depuis le début de leur histoire jusqu'à ce jour... »

***

On conçoit sans peine le sentiment de gêne de la presse américaine en face de la haute promotion de ce citoyen de couleur foncée. Gêne à usage interne, car, à l'extérieur, elle est un excellent instrument de propagande. Comment, on parle des ghettos noirs des villes américaines, des mesures de discrimination raciale, etc. ? Ralph Johnson Bunche offre au monde entier la preuve que les États-Unis sont bien une démocratie intégrale au sein de laquelle les plus hauts postes ne sont pas interdits aux *coloured men*.

Le *New-York Herald Tribune* pourrait bien déclarer : « *Nous Américains, le considérons avec orgueil et humilité* », cette humilité est assez occasionnelle. Le *Washington Post* pouvait ajouter : « *Ce n'est pas nous qui lui avons prouvé, mais lui qui nous a prouvé que nous sommes une démocratie* »; cette démocratie et ses exclusives ont dû être bousculées et comme violentées par Bunche qui dut porter des briques ou faire des nettoyages pour arriver au grade de Docteur... à Harvard University. Et si Bunche acquit plus tard une compétence unique sur les choses de l'Afrique et de l'Islam, qui lui ouvrit la porte des Services secrets pendant la guerre et ensuite celui du Bureau des Territoires dépendants, c'est, pour une large part, grâce à la Fondation privée Rosenwald, qui lui offrit d'étudier de près le monde arabe et de faire ensuite son tour du monde. Il n'empêche que, retourné dans le Sud des U.S.A. pour étudier la situation des Noirs américains, il n'échappa que de justesse à la loi de Lynch...

*
* *

Et voici que Ralph J. Bunche est devenu une gloire américaine!

A vrai dire, les États-Unis, sans pour autant modifier leur mentalité raciste, ont su « utiliser » des Noirs cultivés dans de hauts postes administratifs et même diplomatiques. Dans l'administration, les quelques places qui puissent leur échoir sont celles de laborieux adjoints aux côtés de brillants premiers. Sur le plan diplomatique, les États-Unis ont déjà au moins un ambassadeur noir : c'est le représentant de Washington à Monrovia. La république de Libéria est déjà suffisamment américanisée sur les plans les plus divers puisque la classe dirigeante du pays est d'origine négro-américaine; mais des missions américaines d'ordre militaire ou médico-sociales s'y rendent fréquemment et s'y renouvellent, qui sont totalement composées de techniciens noirs : seuls les dirigeants de la « Firestone » (l'une des plus grandes plantations d'hévéas du monde, dans la région de Monrovia) sont des Blancs.

Il serait étonnant que Bunche soit appelé à représenter les U.S.A. à Moscou comme l'a annoncé la presse new-yorkaise, mais un haut poste diplomatique lui est certainement *réservé*.

Révolution? Pas encore, mais nous verrons peut-être un jour un représentant noir des États-Unis porter devant l'O.N.U. témoignage en faveur des politiques coloniales d'assimilation...

P.-A. M.

P.-S. — Le docteur Bunche, médiateur de l'O.N.U. en Palestine, a refusé l'offre du président Truman lui proposant de le nommer secrétaire d'État adjoint.

Le diplomate de couleur a déclaré aux journalistes qu'il préférait reprendre son ancien poste de directeur du Conseil des tutelles des Nations Unies, car il ne pouvait se permettre une diminution de traitement.

Angoulême, 3 avril.

Les affaires sont en difficulté : on fait une grande semaine commerciale. X., tailleur de confection, monte une devanture de quatre ou cinq mannequins, dont les têtes articulées représentent des visages de vedettes célèbres et sont animées de hoquets qui ne réussissent guère à attirer le passant. Aujourd'hui il y a foule devant le magasin, les mannequins articulés ne sont pourtant plus là, on a trouvé mieux : un homme, un Noir dont le beau type et le beau costume cachent mal l'âge avancé, est dans la vitrine au milieu des mannequins immobiles, il fait l'automate. Il le fait si bien qu'on s'interroge un moment. Les mouvements ont tout le saccadé et la pauvreté qu'il faut, ils s'adressent à la ronde, aussi aveugles devant le public que devant les poupées de cire. On va oublier que c'est un homme (comme c'est un Noir, ça aide un peu !). Mais toujours avec les mêmes gestes il sort, il faut sans doute aller respirer, la cage de verre est basse et étroite.

Je ne puis m'empêcher de dire tout haut : « C'est une honte ! » Les bonnes gens me regardent étonnés, ils ne voient vraiment pas pourquoi. Ouvriers, petits employés, cette image parfaite de l'exploitation ne les effraie pas ! Sans doute on ne s'étonne plus d'une réalité quotidienne. Pourtant n'a-t-elle pas ici la grandeur d'un mythe ?

Que demande-t-on à cet homme ? La fécondité de son travail ? La coopération de son effort ? Non : sa peau, la fatigue de ses muscles agités dans le vide, son consentement à se faire objet, le recommencement sempiternel « pour rien » ; moderne Sisyphe au service du dieu aveugle des instincts qui poussent la foule à se rassembler, les besoins artificiels à naître, et la « demande solvable », comme disent les distingués économistes, à s'exprimer. Comment notre foi en l'homme racheté au prix du sang du Christ répond-t-elle à l'asservissement absurde de ce frère ? Je pose la question.

L'un me dit : « S'il fait cela, c'est que ça lui plaît, il est libre de ne pas le faire. » C'est en général le même qui refusera toute aide au chômeur en disant : « S'il voulait travailler il y a du travail dans... », comment au juste nommer cela ? mettons la publicité. L'autre alors viendra à son secours en ajoutant : « S'il fait cela, c'est qu'il est paresseux et préfère s'avilir que se salir les mains. » Un troisième me glisse à l'oreille : « Si vous prenez sa défense, vous l'aurez

d'abord lui-même contre vous; l'homme humilié est toujours du côté de celui qui le paye. »

Aurons-nous toujours ainsi le cœur de répondre aux situations qui offensent l'homme en chargeant encore la victime, ou aurons-nous le courage de voir dans la situation oppressive un signe des temps qui nous rappelle à notre vocation de pensée et d'action ?

La conférence de Paris.

Signe des temps! Tout semblait rompu. Les occidentaux signaient bruyamment le Pacte Atlantique. En réalité, on négociait déjà dans la coulisse. Cette première moitié de l'année 1949 aura donc marqué un retour éclatant de la diplomatie secrète.

Certes, on ne s'en réjouit guère : il nous a toujours paru préférable que les grands de ce monde puissent franchement étaler cartes sur table, en présence des peuples. Il est vrai que la diplomatie « ouverte » de ces dernières années a donné des résultats bien décevants, pour la bonne raison que les ministres ont usé de leur tribune comme de ses tréteaux un bateleur de foire.

Sur le succès de la conférence, il est prématuré, à l'heure où nous écrivons ces lignes, de formuler un jugement. On aura seulement remarqué le ton courtois qu'employaient les négociateurs, ce qui n'exclut pas, bien entendu, la vivacité des propos.

Après une semaine de débats, cependant, on voit un peu plus clairement la position des deux partenaires. Il apparaît ainsi que M. Vichynsky, par son insistance à se réclamer de Potsdam, veut d'abord établir un conseil de contrôle à quatre, sur toute l'Allemagne (et, par le fait, amener l'Union Soviétique à profiter du charbon de la Ruhr).

Les Occidentaux, eux, estiment, non sans raison, que les accords de Potsdam appartiennent au passé. En aucun cas, disent-ils, on ne peut remettre en cause l'or-

ganisation de l'Allemagne de l'Ouest, telle qu'elle a été définie à Washington.

Chacun se déclare partisan de l'unité allemande, mais les difficultés commencent dès que l'on essaye de faire passer ce vœu dans le domaine des réalités.

Sur le plan politique, les deux zones n'entendent point, pour l'heure, la démocratie de la même façon. Mais ceci ne semble pas insurmontable, surtout si l'U.R.S.S., comme elle en donne, ces temps-ci, l'impression, renonce à incorporer l'Allemagne orientale dans le groupe satellite.

Il n'en va pas de même sur le plan économique. Tandis que les Américains ont réussi à redonner un certain équilibre à leur secteur, et même à dépasser la production d'avant-guerre, les Russes n'ont pu résister aux effets du blocus. L'unification de l'Allemagne souhaitée par tous pose alors un problème délicat. Le déficit de l'est sera-t-il comblé par l'ouest. L'unification, en effet, suppose, entre autres choses, la participation de l'Allemagne orientale au plan Marshall (à moins d'en exclure celle de l'ouest, ce qui est actuellement impensable).

A cette occasion, nous retrouvons une autre difficulté. L'Allemagne de l'ouest est demeurée sous un régime de capitalisme libéral, cependant que celle de l'est a déjà franchi plusieurs étapes sur la voie du socialisme. En particulier, un certain nombre d'entreprises industrielles appartiennent maintenant à des sociétés soviétiques.

Même si les Russes mettent un frein à leur programme de réparations, on devine que les Américains veulent prendre des garanties sérieuses et qu'ils ne tiennent pas à ce que l'U.R.S.S. profite du plan Marshall « à la sauvette ».

Ceci montre une fois de plus qu'on ne peut guère résoudre une question particulière sans remonter à la source des difficultés et sans examiner l'ensemble des relations entre l'est et l'ouest.

La conférence de Paris n'a pas inscrit à son ordre du

jour un débat aussi vaste. De ce fait, ses chances de succès demeurent limitées.

Du moins pourra-t-elle servir de test, et prendre figure d'examen de passage : nous saurons mieux après cette expérience si les négociateurs sont capables de monter au degré supérieur.

BERNARD FERON.

Une devanture de libraire.

Voisine du massif ministère de la Guerre, boulevard Saint-Germain, la librairie Berger-Levrault offrait, autrefois, d'austères vitrines aux regards du passant. De mystérieuses convenances, sans doute, inspiraient cette allure à la présentation d'une marchandise dévouée aux médiocres délices de l'instruction du troupier ou aux commentaires chenus de si nombreux commandants en retraite... Mais, aujourd'hui, tout est changé : passants captivés ne cessent de se muer en badauds, et cet angle ennuyeux de la rue Solférino le dispute désormais aux plus aguichants étalages parisiens.

Il y a bien de quoi : sur un fond rouge et bleu, fait d'une agréable marqueterie des ouvrages de M. A. Ducrocq, grand initiateur du public français aux nouvelles perspectives de la guerre moderne, se détachent, tout d'abord, deux schémas des plus suggestifs.

Premier schéma : ce qui arriverait à Paris s'il recevait une bombe atomique « du type Hiroshima ». Une impressionnante tache circulaire à l'encre de Chine couvre les quartiers rayés. D'autres cercles délimitent les aires de destructions mineures, savamment graduées jusqu'aux dégâts bénins. A supposer que l'explosion ait lieu à l'aplomb de l'Obélisque, les Invalides (ni les Éditions du Cerf...) ne seraient plus grand'chose. Et une bonne partie de la banlieue verrait ce qu'il en coûte de faire joujou avec l'atome.

Deuxième schéma : effets d'une bombe nouvelle, où il entrerait, nous dit-on, de l'hydrogène et que, peut-être, les Américains ont déjà essayée, non plus à Bikini, mais à Eniwetok. Tache centrale de surface double ou triple. La tour Eiffel tortillée comme un fêtu de paille. Montmartre en menus fragments. Le reste à l'avenant, et les zones de destruction dilatées jusqu'à atteindre Versailles. On ne désespère

pas de voir les palais du Grand Roi honnêtement bousculés par « le souffle ».

En dessous, un corps d'un vert étrange sur un petit socle : du minerai d'uranium. A droite, dans une coupelle de verre, un autre corps jaune, aux nuances énigmatiques : un sel d'uranium. Puis des séries de lampes de T.S.F. employées dans l'appareillage de guerre. Lampes de 1944-1945, hautes de sept à huit centimètres; lampes de 1949, de la dimension d'un gland. Brève explication : dans ces conditions, le projectile se dirigeant automatiquement au but est en passe de devenir la règle; le vieil obus aveugle d'autrefois doit disparaître et, sous les bombardements futurs, nous aurons le charmant plaisir de nous savoir inexorablement cherchés par toutes les fusées de la nouvelle création.

Cette parade plaît sans doute, puisqu'elle retient tant de spectateurs, visages écrasés contre le verre, devant ces présages de leur grande mort collective.

D. DUBARLE.

Désagrégation du roman.

Quand nous lisions les romans de la famille de naguère — ceux de Zola, de Martin du Gard, de Duhamel ou de Plisnier — nous n'étions pas inquiets, ni gênés, ni atteints dans notre fauteuil. Ces romanciers de la famille pouvaient écrire contre la famille, il s'agissait d'une famille de n'importe quel temps, à l'abri du déluge; ils pouvaient décrire les bouleversements familiaux, il s'agissait de variations intemporelles, ou mieux éternelles, commandées par des passions individuelles, non sociales, non liées directement au flux historique. Mais si nous lisons les romanciers de la famille d'aujourd'hui — René Laporte (*Les membres de la famille*, Julliard), P.-J. Launay (*Corps à Cœur*, Corréa), Maurice Druon (*Les grandes familles*), Edmond Buchet (*Les Vie secrètes*, Corréa) ou Philippe Hériat (*Famille Boussardel*) — notre confort et jusqu'à nos pantoufles prendront mauvaise conscience. Il y a dans tous ces romans,

plus ou moins clairement, la trace des bouleversements que subit la famille dans ses profondeurs (la famille en tant que fondement de la société) et, ce qui est plus grave, un didactisme presque féroce. Le romancier tient à montrer que la société bourgeoise s'écroule et à démontrer que la famille bourgeoise comporte des recoins sales qu'il faut placer en pleine lumière. Maurice Druon éclaire les coulisses des académiciens; René Laporte celle des industriels; Edmond Buchet décrit avec quelque volupté le fond de la blessure creusée par la guerre au flanc d'une famille autrefois lisse et blanche. C'est pourquoi la critique marxiste se frotte les mains : voici, dit-elle, la peinture d'une société bourgeoise en décomposition, voici le pourrissement du capitalisme. Et il serait faux de croire qu'elle a complètement tort. En vérité, tous ces romans de la famille, en ce qu'ils peignent le choc d'une société bourgeoise et de l'événement historique immédiat, condamnent implicitement la société de l'entre-deux guerres, dont la famille est la défense et l'illustration et lui interdisent de se survivre à elle-même. Enfermant dans leur cadre toute une époque, ils la ferment, montrant nettement que la guerre de 1940 sépare deux âges inconciliables, deux époques ennemies. En ce sens, ils cessent d'être des romans pour devenir des chroniques.

SOUMILLES.

Le Congrès de la Paix.

Craignant d'avoir à Paris, sur le Congrès de la Paix, des opinions inexactes ou incomplètes, nous avons écrit à quelques amis de province pour leur demander ce qu'ils en pensaient ou les réactions qu'ils avaient vues.

Un professeur de Lyon nous écrit :

Que le Congrès mondial pour la paix ait été d'inspiration communiste, c'est l'évidence même et nul ne saurait le contester sérieusement.

Pourquoi s'en plaindre ? La paix n'est-elle pas chose excellente et faut-il s'affliger parce que des hommes séparés de nous par leurs croyances lui rendent publiquement hommage ? Ne faut-il pas au contraire se réjouir de trouver en eux de tels sentiments ? Et si grande, après tout, que soit l'inconséquence d'esprits fanatisés, ne leur est-il pas plus difficile d'entrer en guerre après avoir bramé la paix que s'ils avaient répété les discours belliqueux du Duce ou du Führer ?

Mais, nous dira-t-on, leur paix n'est pas la bonne. Elle ne les intéresse qu'autant qu'elle peut servir la cause communiste. Les dangers de guerre venus de Moscou, le Congrès de Paris les ignore, volontairement ou non. Ainsi le mot prestigieux de paix, chargé des espoirs de toute l'humanité, risque d'être confisqué par le parti communiste. Ne le comprenez-vous pas ?

Assurément, répondrons-nous, le mot et l'idée de paix deviendront chose communiste si le reste des hommes l'abandonne au parti. Parce que les communistes parlent de paix, faut-il donc tenir ce mot pour infâme et désormais le proscrire. Faut-il abandonner une vérité parce que des adversaires la proclament, et célébrer le culte de la guerre parce qu'ils osent parler de paix ?

Un religieux de Bordeaux tient un langage tout contraire :

Je crains que ma réponse ne fasse quelque peu scandale. En effet, j'avoue humblement que j'en suis resté à l'exemple appris jadis dans ma grammaire latine : *Si vis pacem para bellum*. Tout se passe d'ailleurs actuellement dans le monde — et ceci tant en Orient qu'en Occident — comme si le consentement universel des gouvernements voulait lui conférer une évidence incontestable. La course aux armements des deux antagonistes, telle que nous l'observons de nos jours, est certes la pire des menaces; mais comment la conjurer sans monopoliser les armes entre les mains d'une Société des Nations, dont le devoir sera, pour elle aussi, de préparer la guerre. Ne lui faudra-t-il pas se tenir à l'écoute et à la hauteur de toute découverte nouvelle, qui pourrait conférer à un agresseur inconnu une supériorité soudaine. D'ailleurs, la campagne pour la paix, qui a multiplié ces jours-ci sur tous les murs du monde occidental (je rentre d'Italie) l'image de la colombe de Picasso, n'est en définitive — et si l'on veut parler sans fard — qu'une manœuvre pré-militaire. Il s'agit de faire passer sur les parties du monde que le pacte Atlantique a rendues un peu moins expugnables un vent de panique qui les désarme moralement et de créer un climat assez semblable à celui où s'anéantissaient la France et l'Angleterre au moment de Munich et qui permit l'effondrement de 1940. Spéculer ainsi sur la lâcheté des masses est une opération facile et j'ajouterai particulièrement injurieuse pour les peuples sur lesquels on cherche à l'exercer.

Et d'ajouter en post-scriptum :

Je crois que l'anarchie militaire de la Chine trouve une explication dans les prédications pacifistes de Lao-Tseu et de Confucius. Il est toujours dangereux de discréditer le soldat.

De Marseille, un ami décrit les « manifestations » qui eurent lieu dans sa ville et à Toulon :

Dans les réunions, organisées par les communistes, seuls des militants ont été présents. Quelques chrétiens francs-tireurs ont témoigné du sens qu'ils donnaient à la paix. Ils ont alors été écoutés avec camaraderie (main tendue ?). Ont été retenues par les communistes, en grande sincérité semblait-il, les paroles qui pouvaient correspondre à l'idéologie et à l'action pratique que cette soudaine mystique de la paix alimente.

Donc, peu de monde dans ces réunions et dans les manifestations extérieures organisées. Par exemple, le « cortège » qui accompagnait jusqu'à la gare, colombe en tête, les délégués se rendant au Congrès, a revêtu un caractère un peu bouffon et n'a rassemblé quelque trois cents personnes. De même, à Toulon, trois cars se rendant à Paris n'ont été applaudis au départ que par les dix personnes présentes.

Par contre, il faut noter que, dans la masse, la propagande a eu quelque effet : celui de créer une crainte sensible de la guerre impérialiste. On ne peut encore savoir si cette « onde » s'amortira rapidement, comme cela se constate assez souvent en milieu marseillais, mais il faut observer qu'un choc, avec fulgurance méridionale, a été communiqué ici.

Et, de Poitiers, un avocat raconte les discussions auxquelles il a participé :

Ici, nous avons été gâtés par les ténors. Yves Farge, pour embrayer, vint en décembre à la « Maison du Peuple » (Bourse du Travail) sous le patronage du P.C.F., de l'U.J.R.F., de l'U.F.F. des F.T.P., de l'A.R.A.C., élus parlementaires et municipaux mobilisés au grand complet, avec France-U.R.S.S. Discours connus d'avance d'un public pour partie fanatique, pour partie curieux de voir un grand homme émerger d'un lot médiocre. Réunion « intime » à la mairie pour faire suite au meeting. Quelques rares « responsables » et « notables » (un docteur vieux radical, un socialiste affiché, votre serviteur) emboîtent le pas à l'état-major, dont le chef, indubitablement, est un fin manœuvrier et un subtil orateur.

Un « Conseil communal de la Paix et de la Liberté » ? — Qui tiendra l'opinion en haleine, fouettera les énergies détendues, préparera le Congrès des Combattants de la Paix — un programme bien achalandé, modéré dans la forme, où nous flairons en même temps que le désir des communistes et communisants de reprendre contact, une occasion inespérée (qui sait ?) de nous introduire dans un monde qui consent à s'entr'ouvrir — pour travailler à un objectif limité avec eux...

Et puis, pour moi, après discussion ardente en petit comité, le contact direct avec Farge. Je me dis catholique, et démocrate chrétien et quelque peu international(iste).

Aussitôt Farge de tenir sur les chrétiens qui travaillent avec lui et l'attitude de l'autorité ecclésiastique des propos

que notre correspondant sait déjà inexacts. « On a tort, commente-t-il, de prendre ses interlocuteurs pour des naïfs. »

Et, pour finir, le radical et le S.F.I.O., à l'instar du catholique, ont laissé tomber l'affaire. Les communistes sont demeurés entre eux. Il n'y a pas eu de conseil communal, la cellule et ses rejetons existant déjà avec des gens par trop marqués.

Second assaut : Marcel Prenant, devant un auditoire d'intellectuels, à la Faculté des Lettres, largement truffé de professeurs et étudiants catholiques, flanqué de Pierre Debray, qui estime « qu'*on* a berné ce bon peuple de France qui jusqu'ici ne s'est jamais encore laissé prendre au piège par les *mauvais bergers* (?) » — matérialisme, que de lauriers tressés en ton nom ! — réquisitoire feutré, enveloppé, insinuant au possible, contre l'impérialisme américain, pour une restauration de la souveraineté populaire et un sursaut d'indépendance nationale. Les mêmes leitmotive, et le même silence total sur d'autres chapitres, que dans Farges, un mois auparavant... Remous curieux (incohérents) dans la salle qui applaudit à tour de rôle un Père de la mission Loew (l'un des vôtres !), un protestant courageux qui ose à lui tout seul démasquer l'hypocrisie du tribun, puis Debray, lequel monte sur ses ergots pour clamer son désir de chrétien de voir la paix régner sur terre dans une justice trop bafouée par le capitalisme... Débat confus au maximum, tout à fait digne d'intellectuels au rabais. Prenant termine par cet aveu, qui soulage bien des gens : « Il faut vous dire que, pour ma part, je considère l'U.R.S.S. comme le bastion de la Paix » — on s'en doutait, à voir Wroclaw sans cesse porté au pinacle.

En conversation particulière avec Prenant : « Que pensez-vous du mouvement fédéraliste ? » — « Il est à la solde du capitalisme anglo-saxon et de l'impérialisme américain » (je m'attendais au cliché : Le collège de France y a quand même perdu du prestige). — Vous m'étonnez. Je le le suis de près, nous n'avons pas le sou, et je vais vous éclairer tout de suite sur l'incident le plus typique à ce sujet (Duncan Sandys avec son Mouvement européen) — Ricanement. Même conclusion qu'avec Farge.

Ici donc, seuls les convertis par avance ont « marché » dans l'affaire de Buffalo. Dommage qu'on galvaude cette pauvre Paix comme après 1918, et pis encore! Des soutanes ne font pas mal du tout dans le tableau : voyez le compte rendu de *Parallèle 50*, où les abbés Peghar et Bonyer, avec un évêque orthodoxe, sont longuement mis en vedette. Ledit hebdomadaire, depuis six mois, s'acharne contre le « catholicisme politique » avec la même fougue que le *Völkischer Beobachter* ci-devant... Mais *le corps* de l'Église, on le sait, a trahi son « esprit »...

Faut-il interdire l'accès des Facultés aux jeunes filles ?

Si la « femme au foyer » est une expression hypocrite

qui cache des réalités beaucoup moins poétiques et spirituelles qu'on ne le souhaiterait, l'éducation actuelle des filles repose fermement sur cette hypocrisie fondamentale et entend tout ignorer de ces réalités. Il en résulte un assez bel exemple de l'absurdité de notre époque, que l'on pourrait formuler en deux temps :

1° Chacun répète à l'envi que la « vocation », la seule, de la femme est le mariage, la maternité; mais tous les parents conscients de leurs responsabilités se donnent un mal fou pour élever leur fille « comme si elle ne devait jamais se marier », ou, mieux, « comme si son futur mari devait l'abandonner dans les plus brefs délais ». Ils mettent, en effet, ces pauvres parents, leur point d'honneur à faire suivre à leurs filles les études les plus complètes, tout heureux des succès qu'elles remportent. Mais chacun sait que les études supérieures sont fort absorbantes et qu'elles laissent peu de temps, si on les prend au sérieux, pour d'autres travaux ou préoccupations.

2° La vie des jeunes filles modernes n'a jamais été si mêlée à celle des jeunes gens, leur formation si semblable, leurs travaux et leurs distractions si indifférenciés. Mais du jour où ils sont mariés, c'est-à-dire du jour où *ils ont décidé de vivre ensemble*, il semble que leurs routes se séparent : l'homme, absorbé par son métier, par la lutte pour le pain quotidien, se pique trop souvent au jeu et prend pour des fins ce qui n'est que des moyens; la femme, accaparée par les soucis ménagers, n'a plus d'autre horizon que les murs de son appartement et confond, nous l'avons vu, foyer avec fourneau. Rien dans son éducation de jeune fille ne la préparait à cette vie, et les échanges spirituels, intellectuels, qu'elle pouvait avoir avec son fiancé ont, dans un tel climat, peu de chance de se poursuivre avec son mari.

Et l'on s'étonne que tant de couples se séparent après des années de vie commune, comme on se défait brusquement d'une vieille habitude; on s'étonne aussi, et

c'est encore plus fréquent, de l'amertume des femmes vieillissantes.

On m'objectera que la jeune fille qui a fait des études et les a interrompues de bon cœur pour se marier n'a pas perdu son temps et s'est « cultivée ». Mais qu'est-ce que cette « culture » qui s'arrête à dix-huit ou vingt ans, et ne peut plus s'alimenter par des lectures, des contacts humains, des recherches nouvelles et personnelles? Si la jeune femme n'est pas sotte, elle se taira et souffrira de sa pauvreté intellectuelle, sinon cela fera une « demi-savante » de plus, et, depuis Chrysale, l'opinion des maris n'a pas dû changer beaucoup sur ces sortes de femmes savantes.

Autre objection : c'est au mari précisément d'apporter à sa femme cette nourriture intellectuelle dont elle est privée. D'abord, il ne faut pas trop demander aux maris! Et ensuite il n'est pas écrit dans le code ni dans l'Évangile qu'une femme doive devenir le miroir fidèle de son mari et ne plus voir qu'à travers ses yeux le monde extérieur. On a trop facilement tendance, les hommes ont trop facilement tendance à considérer la femme comme une sorte de prisonnière volontaire à laquelle mari et enfants apportent respectueusement et affectueusement les rumeurs du monde. Mais si elle n'est qu'un écho ou si elle n'a rien d'autre à jeter dans la conversation familiale que les potins des commères du quartier ou le récit de ses misères domestiques, ces même mari et enfants risquent fort de la considérer avec attendrissement et respect, certes, mais comme une quantité négligeable lorsqu'il s'agit des choses importantes. Elle aura beau, dans des temps qui paraîtront à tous définitivement révolus, avoir décroché sa part de diplômes, elle en sera quitte pour s'en souvenir avec nostalgie. Ils seront « démodés ».

Conclusion : Faut-il interdire aux jeunes filles l'accès des Facultés et les renvoyer à la tapisserie de nos

grand'mères ? Faut-il les retenir derrière les rideaux des fenêtres jusqu'à l'arrivée du Prince Charmant ?

J. C.

Écrivains français d'Amérique.

Quand il songe au Canada, le Français évoque aussitôt *Maria Chapdelaine;* et cela agace quelque peu les Canadiens. Le Français pense que seule la poésie des fermes dans la solitude du Grand Nord peut lui être racontée; et que seul un Français, vivant là-bas, tel Louis Hémon, en est capable.

Pourtant le livre de Gabrielle Roy, qui eut l'an dernier le Prix Fémina, eût dû l'alerter. Ces jours-ci sort, chez Flammarion, *Au pied de la Pente douce,* de Roger Lémelin. On nous promet, pour l'automne prochain, *Les Plouffe,* du même auteur. Il ne s'agit plus des immenses étendues du Nord, mais de la vie d'une paroisse dans les faubourgs de Québec. On y trouvera de la poésie à coup sûr. Mais aussi beaucoup d'esprit, et de l'esprit drôle. Un rire bien français, avec la révélation d'une vie que nous ne connaissons pas, ou que nous ne connaissons plus, et que Péguy eût aimée.

Roger Lémelin n'a pas trente ans. Il est grand, bien planté, avec un sourire malicieux et bon garçon. Son père était ouvrier. Il pensait le devenir également, avec quelques études en plus, des études techniques qui lui permettraient d'être ouvrier spécialisé, et peut-être d'entrer dans les cadres. Aux jours de fête, deux distractions : les échecs, où il était champion, capable qu'il était de jouer « à l'aveugle » dix parties simultanées. Le ski, où il était également champion, pour le saut en hauteur. Un jour il se cassa la jambe, et mit quatre ans à s'en remettre. Pour se distraire, il écrivit *Au pied de la Pente douce,* un livre qui ne plut pas à tout le monde, mais qui trouva cependant trente-cinq mille lecteurs au Canada et trente-cinq mille aussi, dans sa traduction anglaise, aux États-Unis. Bientôt peut-être sera-t-il adapté à l'écran. Ce livre a le don irremplaçable : présenter des personnages vivants, de chair et d'os, qui savent rire et pleurer. Roger Lémelin, surpris de son succès, continua d'observer, de son regard rieur et aimant, les habitants de ses faubourgs. Il écrivit *Les Plouffe,* de la

même veine et d'un style plus dominé. Roger Lémelin est un écrivain français.

Il n'est pas le seul au Canada. Il faut citer aussi son ami, André Giroux, plus inquiet. Il n'a publié qu'un seul roman : *Au-delà des visages*, dont le personnage central, qui n'apparaît pas, sait prendre notre esprit et notre cœur. Le seul regret est que le sujet (l'histoire d'un crime, auquel fut entraîné malgré lui un être de pureté) se déroule dans une atmosphère qui n'est pas spécifiquement canadienne. André Giroux devrait nous donner des histoires de son terroir, afin que son œuvre soit lue chez nous comme celle de Roger Lémelin.

Les livres de l'abbé Savard devraient, eux, être appréciés depuis longtemps. L'abbé Savard est un prêtre au parler doux et à la carrure puissante, professeur de littérature française à l'Université Laval, mais aussi pionnier : il travaille avec ceux qui partent à la conquête du Nord, et nous raconte leurs exploits, dans une langue digne de Claudel, que pourtant il ne copie pas. Il faudrait encore citer l'auteur de *Fridolin* et de *Tit'Coq* et celui de *Trente arpents...*

Les Français d'Europe se rendront-ils compte, un jour, que la langue française ne s'épanouit plus désormais seulement sur le vieux continent, mais que leurs « cousins » d'Amérique comptent chaque jour davantage au rang de ses meilleurs serviteurs ?

La Fin des Images.

Aucune exposition, mieux que celle qu'abrite à Paris la galerie Maeght, ne peut fixer quelques points d'histoire sur la singulière aventure qu'à tort et à travers on appelle « la peinture abstraite ». N'oublions pas d'honorer Grenoble en disant que les toiles exposées viennent toutes de son musée dont, grâce à l'audace de son conservateur, M. André Farcy, le musée peut être considéré comme le plus « avancé » de France.

L'expression « peinture abstraite » a subi des avatars dignes de ceux que souffre aujourd'hui le mot « existentialisme ». La plus grande erreur est de croire que cette formule « art abstrait » englobe sous elle toutes les déformations apparues depuis l'impressionnisme, les tentatives qui comme le « cubisme » et le « futurisme » furent, en définitive, plus qu'un fait nouveau, un aboutissement fatal, une

crise aiguë de recherches et soucis plastiques érigés en partis pris. Cependant, ceux-ci — et c'est là l'essentiel — ne s'écartaient pas de l'objet. Si les « cubistes » sont abstraits, toute la peinture l'est, même Chardin, même Corot.

Avec les peintres exposés chez Maeght, nous sommes décidément devant une manifestation nouvelle, une espèce de rupture avec le passé. Mais, à y regarder de près, « l'art abstrait » est plus un retour à l'état primitif, non à la tradition, qu'une optique nouvelle. Il tient le rôle de réformateur, un peu comme une règle monastique altérée trouve tout à coup son homme qui lui réclame sa pureté. En passant, nous pouvons constater qu'aujourd'hui il n'est pas de domaine de l'esprit qui ne subisse sa réforme, sa crise d'absolu et de pureté, cet appétit de lois stables. Pourquoi la peinture ne suivrait-elle pas les inquiétudes de son temps et pourquoi ne lui demanderions-nous pas davantage que l'évasion ?

L'évasion ! La peinture, jusqu'à hier, s'est nourrie d'héroïsme, de vertus, d'histoire, de lyrisme, de religion, de mythologie. Elle a suivi tous ses caprices jusqu'au sublime, jusqu'à l'excès. Elle s'épuisait, la richesse désire la pauvreté; la passion appelle l'ascèse. Les peintres se répétaient, les peintres se répètent encore. Il était normal que, vers 1918, après les dernières manifestations impressionnistes, de parmi eux sortent, venus de tous les horizons nationalistes, des hommes désireux d'en finir avec le romantisme des images et décidés à devenir des « reclus en peinture ». Mendrian, Arp, Kandinsky, Delaunay, Marc, Brancusi et d'autres sont les pionniers de l'art abstrait et à eux seuls ce nom d' « abstraits » convient.

Ils ont dû se dire, par exemple, que le jaune, le rouge, le bleu sont en eux-mêmes déjà source de plaisirs purs, qu'une figure géométrique, dans sa perfection, fait rêver au mystère du monde aussi bien qu'une nature archaïque de Poussin. Alors, si nous supprimions toutes anecdotes, toutes références, non pas au réel, mais à l'objet, à la figure ? Si nous prenions nos émotions, non point dans le fonds charnel et freudien de la sensibilité et de la mémoire, mais à la fine pointe de notre esprit, en dehors de toutes contingences ? L'objet est allusif, la couleur et la forme pures sont brutes et absolues. Le peintre abstrait supprime l'alibi nécessaire pour atteindre sa sensation et nous donne rendez-vous, sans intermédiaire, où il veut.

Nous songions en regardant les toiles de l'Exposition : voilà les inoclastes, voilà la fin des images ! Puis devant un Kandinsky, devant un Arp, nous nous apercevions que ce

sont les images d'un langage nouveau. Nous aurions tort de sourire de ses premiers mots.

G. Borgeaud.

Conventions collectives et unité d'action.

Pour comprendre comment se pose aujourd'hui le problème des conventions collectives de travail, il faut se rappeler que la France a vécu sous un régime de conventions collectives depuis la loi du 24 juin 1936 jusqu'au décret-loi du 10 novembre 1939, qui a suspendu pour toute la période des hostilités la conclusion de nouvelles conventions et la modification de celles déjà conclues.

De 1936 à 1939, on a évalué à environ 8.000 le nombre des conventions collectives conclues. Elles avaient pour chaque industrie un champ d'application le plus souvent local, départemental ou régional, quelquefois d'entreprise et, en de très rares cas, national. D'autre part, il existait des conventions distinctes pour les ouvriers et les « mensuels » ou « collaborateurs » (agents de maîtrise, employés, techniciens).

Depuis la guerre, notre pays connaît donc un système de réglementation des conditions de travail, la modification de celles-ci n'appartenant qu'au ministre du Travail. Dès 1946, apparut parmi les revendications ouvrières celle du retour aux conventions collectives. Le patronat, par contre, s'y déclara très opposé, arguant que dans un système de réglementation de prix, il ne pouvait y avoir de liberté des salaires. Une loi du 23 décembre 1946 votée à l'unanimité par le Parlement voulait donner à la fois satisfaction aux revendications des salariés tout en tenant compte de la position patronale. Cette loi, qui ne rétablissait pas la législation de 1936, contenait des dispositions caractéristiques.

1° Elle imposait les conventions nationales par branches d'activité.

Des conventions régionales, locales et même d'entreprises devaient compléter la convention nationale en la précisant ou l'adaptant.

2° Les conventions collectives n'étaient applicables, même entre les parties, qu'après avoir reçu l'agrément du ministre.

3° Les conventions ne devaient pas contenir de dispositions concernant les salaires et les indemnités accessoires du salaire.

Cette loi ne fut pratiquement pas appliquée. Les revendications ouvrières se firent plus pressantes, la situation économique qui avait justifié les dispositions du 23 décembre 1946 n'existait plus. La liberté avait été rendue à la plupart des prix industriels ou agricoles : à la liberté des prix devait correspondre la liberté des salaires.

Dans le second semestre de 1948, après l'échec de la grande campagne de baisse, les revendications se précisèrent : toutes les centrales syndicales réclamèrent le droit de discuter librement avec le patronat les conventions collectives, y compris les clauses concernant les salaires. En février 1949, le ministère du Travail convoqua cinq commissions mixtes pour la Métallurgie, le Bâtiment, les Produits chimiques, le Textile et le Commerce. Les commissions mixtes réunissaient, sous la présidence du ministre, d'une part la délégation patronale, d'autre part quatre délégations des organisations de salariés : C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C., C.G.C. A noter que la délégation C.F.T.C. est généralement composée de représentants de trois organisations : les sections d'industrie des deux fédérations générales des cadres et des employés, la fédération « ouvrière » qui, en raison d'une tendance spontanée à la Fédération d'Industrie, compte parfois dans ses rangs un nombre appréciable d'agents de maîtrise et de techniciens. Tou-

tes les organisations doivent discuter les « clauses générales » applicables à tous les salariés; les organisations limitées compétentes (ouvriers, employés, cadres) discutent « l'avenant » concernant chaque catégorie. Malgré la multiplicité des organisations de salariés, dès la première réunion le choc entre employeurs et employés se produisit. Aux revendications ouvrières, les patrons opposèrent la situation économique et la loi du 23 décembre excluant les salaires de la discussion collective.

Où en sommes-nous présentement? Si des conversations continuent ici ou là, les résultats sont bien modestes. En effet, le problème des salaires mis à part, patrons et ouvriers ont de la convention collective une conception différente. Si, pour les salariés, la convention collective signifie aujourd'hui une amélioration des conditions actuelles, pour les patrons, au contraire, elle peut être tout au plus la confirmation de ce qui existe. Si les projets proposés par les salariés marquent un progrès sur ce qui existe légalement, les patrons proposent de reproduire les dispositions du Code du travail et des conventions collectives de 1936 incorporées à la réglementation postérieure.

Le gouvernement, qui a réuni les commissions mixtes est, jusqu'ici, demeuré inerte. Peut-être prendra-t-il position si l'Assemblée Nationale discute le projet de loi Dumas, inspiré par la C.F.T.C., qui vient d'être examiné et amendé par le Conseil national économique.

Dans la situation qui s'est ainsi établie, on a vu s'instituer une certaine « unité d'action » entre diverses organisations de salariés : parfois (métallurgie, commerce) entre les fédérations affiliées aux quatre centrales; parfois entre C.G.T.-C.F.T.C.-C.G.C. (pour la manifestation du 12 avril dans la métallurgie); parfois entre les fédérations C.G.T. et C.F.T.C. seulement (Produits chimiques, Bâtiment). Il s'est dit, il se dit encore beaucoup de stupidités à propos de ce « front uni » d'organisations différentes. Indiquons seulement que, dans

l'esprit des syndicalistes chrétiens, il y a là, avant tout, une solution technique à un problème technique : comment négocier une convention si, face à *un* projet patronal, il existe *quatre* projets ouvriers? L'intérêt des travailleurs, la logique même du système de tractations collectives demande que les organisations de salariés fassent tout le possible pour s'accorder sur des propositions communes, éventuellement appuyées par une action concertée. L'unité de revendication n'est-elle pas une garantie contre les surenchères démagogiques? et l'unité d'action pratiquée avec discernement et vigueur, un moyen d'empêcher que dans d'éventuels mouvements le problème typiquement professionnel des conventions collectives soit lié à des questions de parti?

R.

Le paradoxe du comédien.

Nous conservons tous une certaine naïveté à l'égard du cinéma. Il ne vient pas à l'esprit de supposer que la tragédienne qui joue Phèdre soit une belle-mère abusive, mais le cinéma incite à tel point la créance que nous assimilons irrésistiblement les vedettes à leurs personnages. Combien d'âmes pieuses n'ont-elles pas pensé que Jennifer Jones, cette débutante qui incarna d'une manière si touchante sainte Bernadette, devait être une sainte fille? Elle incarna peu après, d'une manière aussi convaincante, la fille enflammée de *Duel au Soleil*. Avec le goût de l'annexion qui caractérise certains bien-pensants, on fit circuler le bruit qu'après *Monsieur Vincent*, Pierre Fresnay s'était converti; il fallut que ce grand acteur démentît lui-même la nouvelle pour faire admettre le droit des comédiens aux sincérités successives.

La dernière en date de ces bévues porte sur Ingrid Bergmann. Il ne nous appartient pas de pénétrer dans la vie privée de cette vedette, mais l'affaire compromettait des intérêts financiers si considérables qu'elle n'a pu manquer d'être rendue publique. On sait combien les producteurs d'Hollywood attachent d'importance à cette assimilation

que renouvelle toujours le public entre la vedette et l'actrice. Certaines carrières artistiques ont été brisées à jamais en Amérique par un scandale privé. Ingrid Bergmann a cru certainement à son grand rôle de *Joan of Arc*, et certains voulaient déjà voir dans son interprétation le reflet d'une pureté intérieure que la camera aurait réellement révélée. Un voyage en Italie, un séjour de la vedette à Capri avec le réalisateur italien Rossellini, voilà Hollywood en révolution et la superproduction *Joan of Arc* en danger. On parla d'un divorce et le mari d'Ingrid vint en Italie. Aux dernières nouvelles tout s'arrange, il n'y aura pas de divorce, le mari est très content, les producteurs aussi.

N'est-il pas possible de laisser aux acteurs leur vie privée et de juger leurs créations comme on juge une œuvre d'art, sans demander l'avis de la concierge de l'auteur ?

J.-L. Tallenay.

« *Culture catholique.* »

A lire son prospectus, la nouvelle revue qui porte ce titre (Éditions de la Colombe) n'apparaît pas très tendre pour ses sœurs aînées. Elle secoue vigoureusement le cocotier. Qui lui en ferait reproche ? C'est la loi du genre. Et l'on sait que, de notre temps, les colombes sont facilement agressives. Les premiers fruits, cependant, ne réalisent pas, à mon goût, la promesse du prospectus. Mais c'est aussi la loi du genre.

Le grand public visé sera, je le crains, dérouté dès l'abord par l'ordonnance du sommaire. Pour en découvrir le principe, il faut de la réflexion et une solide formation chrétienne. C'est en effet l'ordre canonique des préséances. Cette étiquette ecclésiastique n'est pas sans valeur : des conciles œcuméniques n'ont point dédaigné d'en traiter, et, pour les processions et réceptions, ce protocole est d'une incontestable utilité. Mais est-ce parce que les laïcs n'y occupent que le dernier rang que seules trois phrases, dans un article, et dans un autre,

quatre ou cinq allusions au laïcat et à l'Action catholi que rappellent ici qu'existent « aussi » les laïcs, ou comme on dit, les fidèles. Est-ce pour la même raison que sur douze collaborations, une seule est signée d'u laïc, de taille il est vrai, M. É. Gilson ? Lequel, comm prévu, ferme le défilé, puisque l'ordre des préséance fait d'abord passer le cardinal Suhard, puis le nonce puis un archevêque, puis un évêque, puis un prélat puis un chanoine, puis, en ordre alphabétique, les régu liers, enfin le fidèle. L'ordre impeccable des signature produit alors un curieux désordre dans les titres. Voici par exemple, la succession des trois premiers : « Pré sence de Dieu », « Présence du pape dans le monde » « Présence de l'Église ». La charité (ici l'aumône pen sée et organisée), tient le sixième rang, la mystique l huitième, la transcendance de Dieu le neuvième, la litur gie le onzième. Dans ce cahier intitulé *Présence de l Pensée chrétienne*, rien sur l'Écriture, ni sur la théologie ni sur la littérature religieuse, rien non plus sur l'ar sacré, sauf, en devanture, une image de Saint-Pierre d Rome. Mais, si vous goûtez les genres littéraires d panégyrique, vous en aurez pour votre argent. Aime vous l'apologétique ? On en a mis beaucoup. Bref, cie assez bas, quelques brèves éclaircies...

Z. Serrand.

Le mois de Mai

Après l'accord du 4 mai publié le 5, la levée du blocus de Berlin a eu lieu le 12 à minuit et les quatre ministres des Affaires étrangères se sont réunis à Paris. — L'entente fut réalisée sur l'ordre du jour, mais les différences de conceptions sur le régime d'une Allemagne unifiée s'opposèrent aussitôt.

Changhaï a été prise le 23 mai. Plusieurs villes le long du Yang-Tsé sont occupées. Les relations commerciales semblent devoir être maintenues entre les puissances occidentales et la Chine communiste.

La nouvelle session de l'O.N.U. se clôt en ne portant à son actif que la reconnaissance du nouvel état d'Israël. La motion sur l'Espagne proposée par la Pologne a été rejetée. L'accord signé entre M. Bevin et le comte Sforza n'a pas été reconnu cependant que des troubles ont lieu en Tripolitaine. La session a été plus fructueuse par ses à-côtés : les conversations entre M. Malik et Jessup, qui ont abouti à l'accord du 5 mai.

U.S.A. — Le président Truman connaît un nouvel échec au Congrès à l'occasion de la loi Taft-Harley. A Détroit la grève des usines Ford compte 65.000 ouvriers. A New-York, F. D. Roosevelt, fils du président, démocrate libéral, est battu à une forte majorité contre le candidat du parti démocrate. M. James Forestal, ancien secrétaire à la Défense, se suicide le 22 dans une crise de folie.

En U.R.S.S., le gouvernement lance un emprunt de 20 milliards de roubles et le maréchal Sokolowski attaque le Pacte de l'Atlantique.

Au début du mois s'ouvre la réunion du conseil économi-

que de coopération mutuelle avec les États satellites. — Selon une dépêche très vite démentie, la *Tchécoslovaquie* songerait à demander l'aide du plan Marshall; cependant qu'à Prague le général Kutlvast est condamné aux travaux forcés à perpétuité pour espionnage, trois de ses auxiliaires sont condamnés à mort. — En *Hongrie*, les élections générales donnent 95 % des voix au Front populaire. — En *Bulgarie*, les élections municipales donnent 90 % des voix au Front de la Patrie. — Dans la zone soviétique de l'Allemagne, les résultats des élections au Conseil du Peuple sont différés plusieurs jours et ne donnent que 60 % des voix au parti communiste. — En *Yougoslavie*, le général Mc Lean, ancien chef de mission britannique auprès des partisans, est reçu le 6. Le gouvernement fait appel aux banques américaines et signe un accord commercial avec la France le 25. — A l'égard de la *Grèce*, où Mgr Damaskinos, primat de l'Église orthodoxe, ancien régent, est décédé le 20, un communiqué soviétique de l'agence Tass suggère à quelles conditions les hostilités pourraient cesser, tandis que les Anglais se refusent à aucune démarche au courant de laquelle ne serait pas mis le gouvernement hellénique.

Le statut du Conseil de l'Europe est accepté par les Dix le 4. — En *Allemagne*, la constitution de Bonn, acceptée par le conseil parlementaire par 53 voix contre 12 et par tous les länder, sauf la Bavière (dont le Kronprinz se déclare prêt à redevenir souverain), est promulguée le 23. Le général Clay quitte son poste le 15; Mr John Mac Cloy, président de la banque nationale de reconstruction, est nommé haut-commissaire américain en Allemagne; M. François-Poncet, haut-commissaire de France. A Berlin, une grève de chemins, avec troubles graves, éclate le 21. — En *Autriche*, bagarres à Vienne, le 10. Après l'ajournement au 25 juin de la conférence des suppléants pour la préparation du traité de paix avec l'Autriche, le président Gruber menace d'en appeler à l'O.N.U. si les occupants se montrent incapables de faire la paix. — *Italie* : les démocrates chrétiens perdent 120.000 voix sur 565.000 aux élections de Sardaigne. Au congrès du Parti Socialiste (11-16 mai), la tendance à l'unité d'action avec les communistes l'emporte. M. Nenni est élu secrétaire général. Les partisans de M. Rometa (9,5 %) se rallient au mouvement d'unification socialiste, tandis que le C.O.M.I.S.C.O., réuni en conférence à Baar (Pays-Bas), exclut, le 16, les Socialistes italiens. La grève générale des ouvriers agricoles déclenchée le 17, compte un million d'

grévistes. En *Angleterre*, publication de l'Ireland Bill, qui rallie contre lui l'union du gouvernement et de l'opposition de l'*Eire*. La nationalisation de la sidérurgie est adoptée le 8 en troisième lecture. Chute importante de l'exportation. Les conservateurs l'emportent aux élections municipales; le Labour prononce l'exclusion de MM. Zilliacus et Solley. Le communiste G. Eisler, arrêté à la demande des U.S.A. à bord d'un paquebot polonais, est libéré par la justice anglaise. — *Belgique*. Le Parlement est dissous et les élections sont fixées au 26 juin.

Au *Japon*, où le parti communiste ne cesse de faire des progrès, on est très attentif aux événements de Chine. Le général Mac Arthur publie un message laissant entrevoir la possibilité d'une paix sans traité, et le général Mac Coy annonce que les U.S.A. arrêteront le prélèvement industriel au titre des réparations. — En *Indonésie*, accord du 7 mai entre la République batave et le gouvernement néerlandais; démission de M. Beel.

France : 1er mai calme. Dix-huitième Salon de l'Aviation. Grèves dans le gaz et l'électricité le 2 mai, dans les préfectures et les mairies de Paris, le 3, chez les pilotes d'Air-France, le 7, chez les employés de la Bourse, le 9. A la S.N.C.A.N. deux cent quatre-vingt-cinq ouvriers sont licenciés le 21 et les usines ferment le 23. Des incidents ont lieu le 19 à propos de la vente, par les Domaines, des objets offerts à Pétain durant l'occupation. Le président de la République est acclamé à Nantes par les enfants des écoles laïques et des écoles libres, et s'embarque le 28 de Toulon pour l'Algérie. Du 23 au 26, la discussion du plan financier met le gouvernement en danger.

5 mai : mort de Maurice Maeterlinck.

Le pape reçoit la princesse Margaret le 10 et proclame l'Année sainte le 26.

S. Ém. le cardinal Suhard est décédé dans la nuit du 29 au 30.

En *Pologne*, Mgr Sigmunt Kaczynski, ancien ministre de l'Instruction publique et coordinateur de la presse catholique, est arrêté. En *Tchécoslovaquie*, Mgr Biran, archevêque de Prague, proteste auprès du ministère de l'Instruction publique et adresse une circulaire à son clergé.

LIVRE

JESUS ET ISRAEL

On ne peut parler de ce livre[1] qu'avec respect. Non seulement pour le drame personnel qui en a été l'origine : le livre est dédié « à ma femme et à ma fille, tuées par les Allemands, simplement parce qu'elles s'appelaient Isaac ». Mais aussi pour la passion qui le traverse : jusque dans les outrances par lesquelles elle blesse le lecteur chrétien, cette passion ressemble trop à cette faim de la justice à qui le Christ a promis rassasiement. Et enfin pour l'amour de la vérité qui transparaît d'un bout à l'autre de ces pages, là même où à notre avis l'auteur se trompe : amour de la simple et rude vérité historique, mais aussi, avoue l'auteur[2], d' « une vérité plus haute » qu'il ne nomme pas, mais que nous, chrétiens, pouvons et devons nommer. Ce livre gênant mérite que beaucoup de chrétiens le lisent avec la probité qui semble l'avoir inspiré. Ils ne pourront sans doute donner un entier accord, sinon à ses conclusions, du moins à ses démonstrations. Plutôt que de le réfuter trop vite, ils feront bien pourtant de s'interroger eux-mêmes à son sujet, et de laisser les questions posées par l'auteur prendre en eux, au contact de la foi, toute leur gravité et leur urgence. Ils éprouveront ainsi, une fois de plus, combien notre foi peut gagner

1. Jules Isaac, *Jésus et Israël*, Paris, Albin Michel, 1948; 590 pp.
2. P. 445.

en authenticité et en conscience claire de ses exigences, par le dialogue avec ceux qui ne la partagent pas.

M. Isaac estime que, pour en finir avec l'antisémitisme, il faut en extirper les racines *chrétiennes* : les excès monstrueux de l'antijudaïsme hitlérien, à son sentiment, n'ont été possibles que parce que d'abord des siècle de chrétienté ont méprisé et haï le Juif « déicide », et parce que l'enseignement courant du christianisme continue encore aujourd'hui (fût-ce en toute charité pour les personnes[3]) à charger injustement le peuple juif comme tel d'un crime inexpiable et d'une malédiction providentielle — préparant ainsi les esprits à quelque nouvel Auschwitz. C'est donc à cet antisémitisme des chrétiens, et à lui seul, que M. Isaac s'attaque ici. De nombreuses citations d'auteurs catholiques et protestants classiques lui permettent « de mettre le monde chrétien en face de ses responsabiliés, qui sont lourdes »; la confrontation de leurs opinions « traditionnelles » avec l'histoire réelle de Jésus et d'Israël le met en mesure de réclamer de ceux qui ont dans les Églises la responsabilité de l'enseignement, un redressement radical.

Cette confrontation se poursuit au long de vingt et une « propositions », qui développent quatre points : 1° il est faux que l'essence du christianisme consiste dans une rupture avec le judaïsme : l'Évangile de Jésus, Juif lui-même, est en étroite continuité avec le judaïsme qui lui a fourni maintes doctrines (à commencer par la foi monothéiste), le milieu où il a surgi, tous ses apôtres et ses premiers disciples, et, par sa Diaspora, le cadre

3. C'est ainsi que des auteurs chrétiens, philosémites notoires, comme l'abbé Journet ou M. Maritain, sont eux-mêmes critiqués par M. Isaac, parce que leur doctrine du « mystère d'Israël » donne occasion de croire à une culpabilité ou à une malédiction collective du peuple juif.

même de sa prédication aux Gentils; 2° il est faux que le peuple juif « dans sa masse » ait rejeté la prédication de Jésus : le peuple juif « dans sa masse » n'a pas connu Jésus, et ceux des Juifs qui l'ont connu lui ont réservé pour la plupart une adhésion enthousiaste; 3° il est faux que Jésus, d'autre part, ait rejeté son peuple : il a réservé ses condamnations pour cette portion du clan pharisien et clérical qui relève du pharisaïsme éternel (et non spécifiquement juif); 4° enfin il est faux que le peuple juif soit responsable de la mort de Jésus : car ceux qui ont condamné et crucifié Jésus, à savoir le clan de Caïphe (vil « collaborateur ») et le romain Pilate, ne sauraient être les représentants qualifiés du peuple juif que l'un redoutait et que l'autre opprimait; et la « foule » qui réclamait la mort du Christ ne peut ni matériellement ni psychologiquement avoir représenté la majorité des Juifs présents à Jérusalem.

Ce qui rend cette démonstration singulièrement pressante pour le lecteur chrétien, c'est qu'elle ne procède pas d'une pure et simple négation de l'histoire évangélique et de la mission de Jésus. Bien au contraire, elle s'appuie principalement sur les textes mêmes qui sont sacrés pour les chrétiens, à savoir les Évangiles, auxquels M. Isaac demande en historien la vérité des faits. Et d'autre part, devant la personne humaine et divine de Jésus, cet historien ne se pose pas en incrédule ou en indifférent; s'il mène au contraire sa controverse contre les chrétiens au nom même de ce Jésus qu'ils confessent pour leur Seigneur, il ne semble pas que ce soit de sa part simple manière d'argumenter *ad hominem* : l'admiration qu'il laisse paraître pour le Christ comme les adjurations qu'il adresse à ses disciples nous touchent comme des appels venus de l'homme lui-même, d'une âme en attente d' « une vérité plus haute »...

Il faudrait un autre livre pour accompagner patiemment les démarches de celui-ci, pour préciser pas à pas accord et désaccord. Cet autre livre vaudrait la peine

'être écrit — par un disciple de ce P. Lagrange dont I. Isaac apprécie l'honnêteté, même lorsqu'il le contre-it[4]. Je ne puis ici que noter brièvement quelques ré-exions qui me paraissent importantes pour situer et omprendre exactement les revendications présentées — leur faire droit.

Sans m'attarder à de nombreuses et parfois impor-ntes critiques de détail qu'on peut et doit faire aux émonstrations historiques de M. Isaac, je dirai qu'à on avis il a le plus souvent raison sur le plan de ce e j'appellerai l'histoire pure et simple : celle qui se it, en un temps et en un lieu donnés, par l'initiative ou x frais des hommes déterminés qui, agents ou pa-nts, sont mêlés à tel événement. Pour mesurer, dans e telle histoire, la part de responsabilité et éventuel-ment de culpabilité des uns ou des autres, les critères l'historien s'apparentent à ceux du juge d'instruc-n : nul ne peut être personnellement incriminé que ur ce qu'il a personnellement voulu faire et fait, et us ceux qui « n'y étaient pas » doivent *a priori* béné-ier d'un non-lieu. Or M. Isaac fait valoir, pour le uple juif « dans sa masse » au temps de Jésus, pour foule de Jérusalem, voire pour une large part des arisiens contemporains du Christ, un alibi général, t matériel que psychologique, dans l'événement du et du Christ par la « classe dirigeante » et de sa

Je puis du moins renvoyer dès maintenant au beau compte lu que le P. Démann, N.D.S., a consacré à *Jésus et Israël* dans *Cahiers sioniens* de janvier 1949 (tiré à part sous le titre *Aux rces chrétiennes de l'antisémitisme* à l'Association internatio-e des chrétiens et des juifs, Genève), dont je me suis inspiré plusieurs points. Sur le point des responsabilités engagées dans assion du Christ, je rappelle trois articles parus ici même (*La Intellectuelle*, février 1940, pp. 200-213; mars 1940, pp. 371-377; l 1940, pp. 54-64) et dus au R.P. Benoît, O.P., sous le titre *rocès de Jésus.*

condamnation à mort. On peut discuter sur l'extensi
de cet alibi; il paraît difficile de contester historiqueme
qu'il couvre un grand nombre, et sans doute la gran
majorité, des Juifs contemporains de Jésus. C'est do
à bon droit que l'auteur condamne les auteurs chrétie
qui, « écrivant l'histoire » évangélique, se livrent à d
généralisations indues et, faisant porter à des innocen
le poids d'un crime commis par d'autres, les désigne
injustement (fût-ce sans le vouloir) à la vengeance
disciples du Christ trop lents à comprendre « de qu
esprit ils sont ». A cet égard, il me paraît difficile
refuser, dans leur ensemble, les redressements q
M. Isaac réclame, en quelques points précis, de l'ens
gnement chrétien sur l'*histoire* (pure et simple) de Jés
et de son Évangile.

Mais cette histoire pure et simple, ce compte ren
fidèle des événements successifs, suffit-elle à tout d
du passé humain? Et est-ce de cette histoire-là qu
s'agit essentiellement dans l'enseignement chrétie
Il me semble que ni l'histoire n'a dit son dernier m
ni l'esprit chrétien n'est satisfait quand on a puremo
et simplement relevé le rôle de chacun des acteurs d
l'événement pour lui assigner, sans l'étendre à d'autr
sa part de responsabilité (que le pardon du Christ n
interdit d'ailleurs de poursuivre de nos vengeanc
humaines). Il me semble qu'ici l'appel à la justice c
M. Isaac lance aux chrétiens au nom même de l
christianisme lui fait paradoxalement méconnaître
élément essentiel que ce christianisme a précisém
hérité directement du judaïsme. A savoir la notion,
ne dirai certes pas d'une « responsabilité collective
(sur le plan moral), mais une certaine *solidarité*
groupe humain dans le *destin* que ses membres tan
font, tantôt subissent. Une telle solidarité ne permet
aucun cas de condamner, soit juridiquement, soit mo
lement, un individu ou un ensemble d'individus (et po

tant, à l'inverse, M. Isaac lui-même ne rend-il pas en bloc « le monde chrétien » « responsable » d'Auschwitz ?); elle n'en peut pas moins qualifier leur destin collectif.

Je renverrais volontiers ici M. Isaac à Péguy, qu'il cite maintes fois avec la chaleureuse admiration de l'amitié. Quand Péguy nomme « le peuple français » ou « le peuple juif », il n'identifie certes pas les Français avec Jeanne d'Arc, il entend encore moins qu'on puisse un jour condamner un innocent au nom des fautes vraies ou prétendues d'un peuple; il nous suggère néanmoins que Juifs ou Français portent « charnellement » la marque d'une longue histoire, heur et malheur. Mais avant Péguy, cette notion d'une solidarité « mystique » d'un peuple surgit du plus profond de l'Histoire révélée d'Israël. Maints prophètes, puis Jésus, nous ont appris, certes, en termes qu'il n'est plus permis d'oublier, qu'un homme n'est responsable que de ses actes, que lui seul en définitive décide de son entrée dans le Royaume ou de son exclusion. Mais ils nous ont appris aussi, conjointement, voire antérieurement, qu'il y a un *peuple* de Dieu, dont les gestes nous dépassent et nous marquent, peuple fait par Dieu et par les hommes au cours d'une longue histoire de grâce et de péché. Ce peuple, c'est le peuple de la promesse, « l'Israël selon la chair »; puis l'Israël nouveau, issu de l'autre par le drame de la Croix. Le croyant se trouve dès lors contraint de reconnaître, en l'histoire de ce peuple, quelque chose qui dépasse l'histoire immédiate, l'histoire pure et simple, et qui en fait une Histoire Sainte. Dire : « le peuple juif a rejeté Jésus », c'est une généralisation erronée aux yeux de l'histoire immédiate. Aux yeux de l'Histoire Sainte, cela ne signifie pas — cela ne *doit* pas signifier — que chacun des Juifs contemporains de Jésus, que chacun des Juifs nos contemporains, soit responsable du rejet de Jésus; cela signifie que dans le destin du peuple d'Israël, depuis la croix de celui qui était son Messie,

il y a une brisure *spirituelle*, qui témoigne tragiquement jusqu'à sa conversion « en masse », de son privilège et de son appel. (Dire, par contre, que « Dieu a rejeté son peuple » est aussi faux aux yeux de l'Histoire Sainte que dénué de sens aux yeux de l'histoire immédiate, car « Dieu n'a *pas* rejeté son peuple ». Rom., XI.)

Or — et c'est ici le principal malentendu qui court tout au long de *Jésus et Israël* — M. Isaac, alors même qu'il se place dans la prespective du croyant, semble lui refuser le droit d'envisager cette mystérieuse destinée collective d'Israël (qui, encore une fois, n'a pas été inventée par les chrétiens, mais ressort presque de chaque page de l'Ancien Testament). Au-delà de l'histoire immédiate qui discerne les responsabilités, il semble ignorer une Histoire Sainte qui ne saurait contredire les évidences de l'histoire pure et simple, mais l'éclaire aux yeux de la foi par une lumière venue d'ailleurs, à savoir la connaissance révélée d'un dessein de Dieu qui se poursuit dans l'épreuve et pour le salut d'un *peuple*. Il en résulte que maints textes d'auteurs chrétiens, qui pourraient parfois (pas toujours, bien sûr) être valables comme énoncés de cette Histoire Sainte, sont ramenés par lui sans autre considération au plan de l'histoire immédiate : il est alors trop facile de n'y voir que généralisations abusives.

J'entends l'objection de l'auteur : cette confusion que je fais, c'est précisément celle que le peuple chrétien qui n'est pas théologien, ne peut pas ne pas faire lui-même. Quand vous lui parlez de la solidarité mystique d'Israël, il entend la responsabilité collective de tous les Juifs; et il en tirera les conséquences meurtrières. C'est pourquoi je dénonce votre théologie de l'histoire, elle-même meurtrière.

Qu'il y ait un danger réel, je ne le contesterai pas. L'enseignement chrétien sur Israël peut être détourné de son sens, soit par des antisémites du dehors (et

vous souvenez-vous pas d'avoir vu les Écritures juives elles-mêmes exploitées par l'antisémitisme ?), soit par les gens d'Église eux-mêmes et leurs fidèles. Mais je dis que cela se produira dans la mesure où ces gens d'Église ou ces fidèles ne sont *pas* chrétiens — ce qui hélas, arrive, et c'est pourquoi votre rappel est opportun. Mais que l'enseignement chrétien « traditionnel », tel qu'il est communément donné et entendu, mène de soi à ces conclusions abusives, je le nie. Et je crois que vous vous méprenez du tout au tout sur l'esprit dans lequel les chrétiens médiocres (je puis bien parler en leur nom), écoutent, émus ou somnolents, la prédication de la Croix. Je me permettrai d'apporter ici mon témoignage personnel, qui n'a d'autre mérite que sa banalité — mais la banalité ici est une force[5].

Élevé dans un collège chrétien, j'ai appris mon catéchisme, j'ai entendu je ne sais combien de sermons sur la Passion, j'ai suivi maints chemins de Croix. Mes souvenirs d'enfance sont trop imprécis pour me permettre d'affirmer que les formules de mes prédicateurs aient toujours été historiquement irréprochables, et je présume que pas mal d'entre elles auraient pu figurer à votre pilori. Mais ce dont je suis certain, c'est que *jamais* je n'en ai retenu la leçon qu'il fallait haïr les Juifs; je suis certain, au contraire, que tout se ramenait à cet enseignement banal, à ce lieu commun de la spiritualité chrétienne, qu'il s'agissait de me faire comprendre pour en vivre : ce sont *mes* péchés qui ont crucifié le Christ. Quand, plus tard, j'ai rencontré dans ce même collège une certain propagande d'*Action Française*, je ne crois pas y être resté totalement imperméable, et sans doute ai-je même été alors touché de quelque antisémitisme politique. Je nie que celui-ci ait pu s'alimenter en moi à quelque source chrétienne; bien au contraire,

5. Je contredis ici formellement un autre témoignage de chrétien que M. Isaac cite p. 575.

je suis persuadé que le christianisme dont j'avais reç l'enseignement m'a aidé puissamment à l'éliminer déf nitivement.

Ai-je mal compris mon catéchisme? J'avais pourtar de bonnes notes. Non, un enseignement chrétien ban n'a fait sourdre en moi aucune « source chrétienne d l'antisémitisme ». Si je réfléchis maintenant sur ce fai je ne le trouve pas fortuit. Il tient à l'essence même d l'Histoire Sainte. Car cette Histoire n'est pas celle d seul « Israël selon la chair », mais elle s'étend à l'hum nité tout entière, dont l' « Israël selon l'esprit » dc faire le peuple de Dieu. Nous avons été entés sur l'o vier franc, et précisément la Croix du Christ « des de peuples en a fait un ». Israël a vécu pour nous son H toire, et dès lors cette Histoire, heur et malheur, péc et grâce, est *nôtre*. Comment rejetterions-nous sur « les responsabilités » et laisserions-nous le sang Christ retomber sur sa seule tête? Si du moins no croyons que ce sang est rédempteur.

Ainsi, quand Péguy écrivait ce beau texte que vo aimez[6] : « Ce ne sont pas les Juifs qui ont cruci Jésus-Christ, mais nos péchés à tous; et les Juifs, n'ont été que l'instrument, participent comme les aut à la fontaine du salut », il n'allait pas, comme vous pensez, à contre-pied de la « tradition » chrétienne. se souvenait tout bonnement de son catéchisme.

Il reste que, clercs ou laïcs, nous l'oublions t souvent.

Th.-G. Chifflot, O. P.

6. P. 515.

THEATRE

Le printemps 1949 semble être surtout le temps des reprises. Certes, les reprises sont de toutes les époques, mais, semble-t-il, ni aussi nombreuses ni sur des scènes où l'on n'a pas l'habitude de reculer devant la nouveauté. Signe d'une situation matériellement difficile : ici, décors et costumes peuvent encore servir; là, s'il faut habiller le vieux de neuf, les succès d'hier garantissent ceux d'aujourd'hui.

Deux types de reprises doivent être distingués : celles des œuvres qui appartiennent au répertoire d'entre les deux guerres et celles qui virent le jour avant 1914.

Louis Jouvet reprend *Ondine*, joué au début de mai 1939. En relisant quelques chroniques écrites il y a dix ans, mon impression est qu'elles ont vieilli et que la pièce est devenue plus transparente. Dans un beau livre publié à Oslo en 1942 et trop peu connu en France, M. Gunnar Host a parlé des « évidences du moment poétique » (*L'œuvre de Jean Giraudoux*, p. 177) : ce qui semblait hier opaque et mystérieux est devenu évident, car, en poésie comme en science, l'évidence se fait. Bien sûr, le second acte d'*Ondine* reste surchargé, et le poète devient prestidigitateur. Mais pas une minute obscure dans le lumineux premier acte ! Et ce finale où, dans un inoubliable décor, la féerie s'achève en drame, quelle pureté de ligne ! Heureuse préciosité qui, dans ce cadre romantique, unit la lucidité à l'émotion. Du metteur en scène et principal interprète, on rappellera simplement que Jean Giraudoux le nommait sa seconde Muse, la première étant Thalie.

M. Henry de Montherlant a trouvé pour le théâtre Hébertot une formule originale : la reprise avec rallonge, *Fils de personne* suivi de *Demain il fera jour*. En 1940, un homme retrouvé son fils de quatorze ans avec la femme qu'il avait abandonnée : il essaie de s'intéresser à cet enfant, mais vainement. C'est que Me Georges Carrion, avocat à la Cour, est la première victime de ses discours : en lui, le goût des formules sonores a tué le bon sens. La pièce est parfaitement conduite, mais faussée par la raideur mécanique de ce père et l'idéalisme oratoire excuse un peu la conduite de Marie Cadoval, la mère de son enfant.

Demain il fera jour, suite et fin de *Fils de personne*. Quatre ans plus tard, à la veille de la libération, à Paris.

M. Jean Muselli remplace le jeune Claude Dedieu dans le rôle de Gillou : interprétation excellente ici et là. Me Georges Carrion n'a point cessé d'avoir la paternité dialectricienne, mais M. de Montherlant sait faire un drame co avec un personnage bavard. C'est que les trois actes br de sa nouvelle pièce sont pleins de sous-entendus : les fa restent dans la coulisse et les sentiments entre les lignes

Me Carrion s'est compromis gravement. Il a besoin d'résistant dans la famille. Il pousse Gillou à entrer dans réseau clandestin. L'adolescent ne revient pas de sa pmière mission. Les faits nous échappent : en quoi le pétait-il « collaborateur » ? Quels actes lui font craindre châtiment ? Comment est mort le jeune garçon ? On nous dit même pas qu'il est mort; un camarade entre, sa un mot : les parents ont compris, nous aussi... Plus cplexe et plus difficile est la vie intérieure de Georges rion : au premier acte, il explique avec une précision tésienne qu'il n'aime pas son fils; l'idée de transfori Gillou en résistant naît sans aucun doute de cette indirence solennellement démontré et justifiée, mais il semble qu'elle remue aussitôt un instinct refoulé; l'hom se débat contre la tentation, recule devant l'horrible pen se joue la comédie de l'honnêteté. De là son désespoir troisième acte. Le personnage n'est ni aussi simple ni, suite, aussi brutalement vil et méprisable qu'on l'a dit.

Il y a deux théâtres de M. de Montherlant : le drame pque, *La Reine morte*, *Le Maître de Santiago*, et la comédramatique, *Fils de personne*. Ils se rejoignent au troisiacte de *Demain il fera jour*. Le lyrisme envahit alors appartement parisien, au temps des bombes et des coupde courant, dans les ténèbres de la guerre et les pressments d'une libération sanglante. Demain, il fera jomais quand viendra demain ? Peut-être faudrait-il lire texte pour savoir exactement ce que M. Henry de Montlant a voulu dire et découvrir les liens qui unissent ce cfunèbre devant Paris à ses méditations sur Port-Royal.

On reprend à la Renaissance les *Gaîtés de l'escadron* Courteline. La Comédie-Française ne va pas encore jusqu et accueille dans la salle du Luxembourg *Le Roi*, de Rode Flers, G. de Caillavet et Emmanuel Arène. Il est bien rieux de revoir cette pièce quelques jours après la présetion de *Le Roi est mort*, la dernière comédie de M. L Ducreux, au théâtre des Mathurins. Ce sont deux coméL'une et l'autre éveillent ces rêveries faciles et charmaqui nous promènent dans les cours d'une Europe cent

imaginaire, où l'accent est slave et les musiques viennoises. Première différence : *Le Roi est mort* n'est pas une pièce d'époque; le conte se déroule en 1980; si on la reprend en 1980, il sera sans doute possible de la jouer en costume de 1980, les uniformes de fantaisie n'étant, bien entendu, d'aucun temps. On ne voit guère les personnages du *Roi* à la mode de 1949 : la comédie porte une date, elle évoque une époque qui vient de tomber dans l'historique; en 1920, les robes de 1910 étaient ridicules, elles ont aujourd'hui le charme des souvenirs de famille et des choses que l'on conserve dans les musées; à cet égard, le spectacle de la Comédie-Française est un chef-d'œuvre de goût et d'esprit.

Il y a plus. M. Louis Ducreux paraît peu soucieux de métaphysique, mais il travaille à une époque où la métaphysique a tout envahi, où le vaudeville lui-même est métaphysique. Le sosie du roi a été assassiné : le roi en profite pour laisser dire : « Le Roi est mort ! » et il prend l'identité de celui qui fut le sosie du roi. Après un premier acte trop lent, l'auteur tire tous les effets comiques de la situation, et quelle situation si l'on songe qu'il y a une comédienne qui se laisse prendre à la comédie du roi ! Or, cette histoire gaie est teintée d'une mélancolie, d'un désenchantement et parfois d'une amertume qui appellent sous la plume le mot pessimisme. Il faut ici un acteur comme M. Michel Bouquet, dont le geste s'arrête brusquement comme si la pensée arrivait au bord de profondeurs invisibles... Quand on parle du gouvernement des hommes, des trônes qui chancellent, des révolutions qui montent, les bons mots eux-mêmes sont auréolés de mystère.

Le socialiste millionnaire, la vieille barbe de 48, le marquis au blason désargenté... c'est ici la politique sans didactique ni haine, comme c'est le monde des cœurs sans complexes, des âmes sans refoulement, des machiavélismes sans venin. En même temps qu'elle devient historique, l'époque du *Roi* profite d'une idéalisation. La Troisième est devenue, sous la Quatrième, aussi belle qu'elle était sous l'Empire. Elle offre, à son tour, le décor d'une France telle qu'elle ne fut jamais, mais telle qu'il nous plaît de l'imaginer. Par la grâce des comédiens français, nous inventons une nouvelle douceur de vivre. On ne pourra, certes, en faire autant à partir de la comédie légère de M. Louis Ducreux ou des pièces les plus roses de M. Jean Anouilh. Le temps présent ne nous permet plus d'oublier notre âme, même dans ses divertissements.

HENRI GOUHIER.

LES PAYSANS NOIRS

Ayant beaucoup aimé le roman de Robert Delavignette, j'éprouvais quelque appréhension de ne pas retrouver dans le film de Georges Régnier tout ce que le livre contenait de grandeur et de vérité. Sans doute savait-on que le film, présenté à Venise, avait reçu un prix, hommage aux talents des réalisateurs, mais non garantie de fidélité. Nous sommes maintenant rassurés : le film, présenté au grand public, ne permet aucune déception quant à cette valeur de « document humain ».

La rapidité des premières images donne au début quelque inquiétude; mais, aussitôt les personnages présentés, on est pris. On ne songe même plus à se demander si le film est fidèle à l'ouvrage : l'authenticité de l'action, du cadre et du son ont conquis. Tous ceux qui pensent au cinéma seront frappés de la démonstration trop rarement donnée depuis *Farrebique*, que l'on peut faire un grand film avec un minimum d'acteurs professionnels, sur un sujet sans drame sentimental. Il a fallu sans doute se transporter à 6.000 kms de Paris, mais les studios ont été rendus inutiles.

Le thème? Le nouveau « commandant » de la subdivision de Nérigaba, en Haute-Volta, arrive à son poste dans des circonstances tragiques : son prédécesseur a été assassiné par un indigène. On ignore qui. Le dossier du meurtre reste en instance. L'administrateur ne cherche pas à se muer en policier, mais à comprendre le pays, ses hommes et leurs problèmes.

Une usine destinée à traiter l'arachide est en construction. Il est donc demandé aux indigènes de produire beaucoup d'arachides, de « produire l'arachide trop ». Nous sommes dans l'une de ces régions où l'avancement des administrateurs est proportionné aux quantités d'arachides qu'ils ont obtenues de leurs adm

nistrés. La politique suivie jusque-là a été de s'appuyer sur les Dioulas, qui seuls fournissent de grandes quantités d'arachides, alors que Gouins et Sénofos en apportent misérablement. Mais les Dioulas, féodaux musulmans, ne sont pas les producteurs : ils réquisitionnent les « paysans noirs », sur lesquels ils font régner leur terreur, les affamant même, en leur distribuant parcimonieusement le mil qu'ils stockent en leurs greniers.

Le nouvel administrateur ne tarde pas à saisir que si son prédécesseur a été supprimé, c'est que lui-même, déjà, avait voulu réagir contre l'autorité des Dioulas et, notamment, désigner un Sénofo comme chef d'un canton brigué par un chef Dioula. Il décide donc de faire désigner le vieux Bamba comme chef, et effectue le ramassage de l'arachide chez les paysans eux-mêmes au lieu de s'adresser aux seigneurs dioulas. Les coupables châtiés, une bonne récolte étant survenue, la région et les paysans seront délivrés de leur peur.

Les scénaristes ont dû rencontrer dans le roman une difficulté d'adaptation tenant au style narratif et même un certain hermétisme d'expression avoué par Delaignette lui-même. Le commandant (si semblable à l'auteur) n'avait point de nom et ne faisait que conter, signaler tout au plus, ses rapports avec les autres blancs, l'ingénieur, le missionnaire, le médecin. Régnier et Barjavel ont dû « réaliser » davantage ces personnages, ingénieur et médecin; il ont même su camper avec eux deux « types » coloniaux parfaits : un chef de chantier, travailleur, exalté et exténué, ne tenant plus que sur les nerfs, avec la volonté de terminer, coûte que coûte, l'œuvre illusoire dont on l'a chargé; le médecin vieux broussard plein d'indulgence, totalement donné et désintéressé, dont la seule inquiétude est de voir arriver l'heure de la retraite. Guillou, l'administrateur, le « commandant », incarne le chef, selon la meilleure tradition chère aux gens de la carrière. Ces trois types sont fort bien interprétés, le commandant par Louis Arbes-

sier, le docteur par Balpêtré qui reste jusque dans la brousse « comédien français ». J'avoue un faible pour l'interprétation de Georges Hubert, l'ingénieur Ledru.

On peut regretter que les réalisateurs aient dépouillé le livre de son « histoire d'amour ». L'auteur racontait à l'aimée « le métier d'Administrateur colonial » : « S'il le fit, c'est pour vous... S'il le dit, c'est pour vous. Guillou pense une fois ou l'autre à sa femme et à ses enfants, en France... Toute la poésie de l'œuvre de Delavignette a quand même à cet égard été éliminée.

La révélation restera certainement le jeu des acteurs noirs, hommes spontanés pourtant, chez lesquels tout geste de vie est une expression. Ne parlons pas des scènes de danse ou des grandes chevauchées dioulas, mais notons l'expression des visages : peur, orgueil ou confiance jaillissent avec une pureté naturelle. Toute personne ayant approché les Africains connaît leur décontractante propension au mimétisme, — je pense simplement à un groupe de Cœurs Vaillants camerounais à ses jeux —; on soupçonnait mal avant *Les Paysans Noirs* qu'ils puissent conserver le naturel parfait des acteurs de Georges Régnier.

Puissions-nous saluer dans *Les Paysans Noirs* l'introduction à d'autres aventures cinématographiques africaines.

PIERRE-ALBIN MARTEL.

P.-S. — Je n'y avais pas pensé. Que les critiques des *Lettres françaises* et d'*Action* soient donc remerciés de nous l'avoir signalé. *Les Paysans Noirs* est un film *colonialiste* !

Il est peut-être colonialiste de montrer qu'une race noire peut opprimer d'autres races noires. C'est peut-être un apanage à réserver à la race blanche (occidentale naturellement).

Imp. AUBIN, LIGUGÉ (Vienne). *Le Gérant :* G. CHIFFLOT
D. L., 2e trimestre 1949. — Imprimeur, nº 405.
N.M.P.